

ARCHOS

Rapport
financier

2024

Société Anonyme au capital de 522.477,19 euros
Siège Social : 3, rue Ampère ZI 91430 IGNY
343 902 821 RCS EVRY

Sommaire

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'EMISSION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL RELATIF A L'EXERCICE 2024	3
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024..	4
TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2. du Code de commerce)	13
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	15
ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024	26
RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2024	28
RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION GRATUITES D'ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2024	29
RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ACHAT D'ACTIONS AUTORISEES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2024	30
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES..	31
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024	35
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	59
COMPTES ANNUELS ARCHOS SA	63

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'EMISSION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL RELATIF A L'EXERCICE 2024

J'atteste, qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le présent rapport financier annuel au 31 décembre 2024, ont été établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Igny, le 27 mars 2025

Loïc Poirier, Président directeur général

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Activité du Groupe

1.1 Organigramme juridique et évolutions du périmètre

ARCHOS SA est la société mère du Groupe dont le siège se trouve à Igny en région parisienne. ARCHOS SA détient treize filiales localisées en France, en Allemagne, à Hong Kong, en Chine et en Italie.

Le périmètre de consolidation du groupe est le suivant au 31 décembre 2024 :

SOCIETES	PAYS	31/12/2024			31/12/2023		
		% de	%	Méthode	% de	%	Méthode
		Contrôle	d'intérêts		Contrôle	d'intérêts	
ARCHOS SA	France	MÈRE	MÈRE	IG	MÈRE	MÈRE	IG
ARCHOS AG	Suisse				100,00%	100,00%	IG
ARCHOS GMBH	Allemagne	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS ITALIA	Italie	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARNOVA TECHNOLOGY HONG KONG	Hong Kong	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS TECHNOLOGY SHENZHEN CO.LTD	Chine	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
LOGIC INSTRUMENT	France	24,23%	24,23%	IG	24,23%	24,23%	IG
LOGIC INSTRUMENT GMBH	Allemagne	24,23%	24,23%	IG	24,23%	24,23%	IG
ELEXO SAS	France	24,23%	24,23%	IG	24,23%	24,23%	IG
MEDICAL DEVICE VENTURE (Ex PICOWAN)	France	94,96%	94,96%	IG	90,85%	90,85%	IG
DEXTRAIN	France	53,83%	51,11%	IG	53,83%	48,90%	IG
POLADERME	France	49,11%	46,63%	IG	40,11%	36,44%	IG
MDV IT	France	94,96%	94,96%	IG	100,00%	90,85%	IG
LIFI MED	France	94,96%	94,96%	IG	51,00%	46,33%	IG
DOMISANTE	France	94,96%	94,96%	IG	70,00%	63,60%	IG

ARCHOS détient le contrôle exclusif de Logic Instrument car elle exerce une influence dominante avec la capacité d'utiliser les actifs, passifs et éléments hors-bilan de la même façon qu'elle contrôle ce même type d'éléments de sa propre entité. LOGIC INSTRUMENT est donc intégrée dans les comptes consolidés d'ARCHOS selon la méthode de l'intégration globale.

La société POLADERME (filiales de Medical Devices venture) est intégrée globalement dans les comptes consolidés du fait de la détention par la société MEDICAL DEVICE VENTURE de la majorité des droits de votes au comité stratégique (ayant de larges pouvoirs) et lui confèrent le contrôle de fait de cette société.

Evolutions du périmètre sur la période

Au cours de l'exercice 2024 le périmètre a évolué au sein du Groupe du fait :

- Du rachat par Archos SA de 4,1 % des actions de Medical Devices Venture SA (MDV) aux managers en application des accords mis en place à l'occasion de la sortie de cote de MDV. Ce rachat a été réalisé sur la même valorisation que celle retenue pour l'opération de retrait de cote (et donc sur la base du rapport d'expertise indépendante).
- Du rachat par MDV des parts détenues par les actionnaires minoritaires de Domisanté et de Lifi Med.
- De la souscription par Medical Devices Venture à une augmentation de capital de Poladerme en février 2024.

1.2 Activité et faits marquants :

Opérations sur le capital

Augmentations de capital

Le 20 février 2024, le nominal de l'action a été porté de 0,055 euros par action à 0,009 euros par action.

Le 26 mars 2024 le capital a été augmenté de 9.100.000 actions dans le cadre d'une augmentation de capital d'un montant de 435 Keuros souscrite par le management avec comme objet le rachat des dernières OCA du contrat Yorkville Advisors. Les actions ont été souscrites à 0,0478 euros par action.

Un accord a été conclu avec Yorkville en vue du rachat par la Société des 40 OCA (de 10.000 euros de valeur nominale chacune) qui restaient en circulation, de leur annulation et de la résiliation du contrat de financement en vigueur avec Yorkville Advisors. Ces opérations ont été effectuées en mars 2024 pour un prix total de 440.000 euros, soit à 110% de la valeur nominale des OCA. Le programme de financement conclu avec Yorkville Advisors le 17 mars 2021 est donc désormais résilié.

Enfin une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) a été lancée le 9 Avril 2024. Elle a été sursouscrite à hauteur de 190,6 % et a permis de lever 1 million d'euros qui ont été intégralement utilisés pour rembourser l'intégralité de la dette fiduciaire qui restait due à fin avril 2024. Les actions ont été souscrites à 0,043 euros par action.

ARCHOS a ainsi sur le premier semestre 2024 mis fin à tous les instruments de financements dilutifs et la participation du management aux augmentations de capital lui permet de détenir 25 % des actions de la Société.

Le tableau ci-dessous présente le détail des opérations sur le capital depuis le 31/12/2023 :

Synthèse des augmentations et réductions de capital de la période

	Nombre d'actions	Nominal	Capital social
Au 31 décembre 2023	1 246 403	0,0550	68 552,17 €
Conversions OCABSA	13 857 772		
Exercice BSAE Fiducie	10 619 503		
AGA	8 135		
Augmentation de capital managers 26/03/2024	9 100 000		
Augmentation de capital DPS 16/05/2024	23 221 208		
Au 31 décembre 2024	58 053 021	0,0090	522 477,19 €

1.3 Chiffre d'affaires

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 31,4 M€ sur l'exercice 2024, contre 19,8 M€ sur l'exercice 2023, soit une hausse globale de 59 %. Cette forte croissance provient essentiellement de l'intégration de la société Eleos dans les comptes du Groupe.

Chiffre d'affaires consolidé (en M€)	2024	2023	Variation	Variation en %
ARCHOS SA	3,3	3,1	0,2	6%
Sous- groupe LOGIC INSTRUMENT	27,2	16,3	10,8	66%
Sous- groupe MDV	0,9	0,4	0,6	100%
Total	31,4	19,8	11,6	59%

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 mars 2025.

Les succès 2024

- (i) ARCHOS a lancé une nouvelle gamme de tablettes Android performantes qui permet à la marque de revenir dans des enseignes comme la FNAC mais aussi au Bénélux et affiche 4 % de croissance et une demande croissante pour 2025

- (ii) La division Santé (Medical Devices Venture) est en croissance de 100 % avec un chiffre d'affaires de 1M€ contre 500K€ l'année précédente. 2025 sera une année importante car Dextrain a lancé un nouveau dispositif, Poladerme distribue sa solution aux dermatologues et la passerelle de santé de Domisanté est disponible pour le bien vieillir et les malades chroniques.
- (iii) Enfin, la division Défense et Industrie enregistre une croissance de 68% grâce au rachat d'Elexo auprès d'ATOS.

1.4 COMPTE DE RESULTAT ET EBITDA¹

Compte de résultat Consolidé

Compte de résultat Consolidé Synthétique (en M€)	31/12/2024	31/12/2023	Variation en K€	Variation en %
Chiffre d'affaires	31,37	19,78	11,59	59%
Production stockée				
Autres Produits d'exploitation (Hors Reprise de Prov.)	0,22	0,19	0,02	12%
Achats consommés	22,71	14,73	7,97	54%
<i>Marge brute (1)</i>	<i>8,67</i>	<i>5,05</i>	<i>3,62</i>	<i>72%</i>
<i>Taux de marge brute sur Chiffre d'affaires</i>	<i>28%</i>	<i>26%</i>		
Autres charges d'exploitation (Hors Amortissement et Dépréciation)	8,03	6,78	1,25	18%
EBITDA(1)	0,85	-1,54	2,39	N/S
Reprise de Provision	0,61	0,70	-0,09	-13%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,42	-0,50	0,08	-17%
Résultat d'exploitation	1,04	-1,35	2,39	N/S
Produits et charges financières	-0,02	0,03	-0,05	N/S
Produits et charges exceptionnelles	0,67	-1,03	1,70	N/S
Impôts sur les résultats	-0,29	-0,06	-0,23	N/S
Résultat net d'ensemble consolidé	1,40	-2,40	3,81	N/S

(1) Chiffre d'affaires & Production stockée - Achats consommés

Le taux de marge brute du Groupe est stable à 28%.

Les autres charges d'exploitation (hors amortissements et dépréciations) s'établissent à 8,03 M€ contre 6,78 M€, soit une augmentation de 18%.

Le résultat d'exploitation ressort à +1 M€ contre -1,3 M€ en 2023, en forte progression.

Le résultat exceptionnel s'établit à +0,7 M€ résultant essentiellement de l'impact de l'annulation du solde d'une dette sur avance remboursable relative à un projet de R&D financé par la BPI en 2018-2019.

Le résultat net consolidé s'établit à +1,4 M€ pour 2024 contre -2,4 M€ en 2023.

1.5 PRINCIPAUX ELEMENTS BILANCIELS CONSOLIDES

¹ L'EBITDA - Résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations est un indicateur utilisé par la Direction pour mesurer la performance opérationnelle et financière et prendre des décisions d'investissement et d'allocation des ressources. Le sous-total EBITDA n'est pas nécessairement comparable à des indicateurs à l'appellation similaire présentés par d'autres entreprises. Il ne saurait se substituer au résultat opérationnel courant car les effets des amortissements et des dépréciations qui en sont exclus peuvent l'impacter de manière significative

Les principaux éléments de soldes bilanciaux consolidés sont les suivants (en M€) :

Bilan Consolidé synthétique en M€

Actif	31/12/2024	31/12/2023
Actif immobilisé	5,66	4,93
Stocks et en-cours	2,94	3,68
Clients et comptes rattachés	4,31	5,82
Autres créances et comptes de régularisation	1,25	1,17
Valeurs mobilières de placement	0,20	0,20
Disponibilités	10,01	10,35
Total Actif	24,36	26,14
Passif	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres - Part du groupe	-0,89	-4,34
Intérêts minoritaires	5,73	4,96
Provisions	0,82	1,11
Emprunts et dettes financières	8,04	11,55
Fournisseurs et comptes rattachés	7,66	9,09
Autres dettes et comptes de régularisations	3,00	3,77
Total Passif	24,36	26,14

Le stock s'établit à 2,94 M€ contre 3,68 M€ au 31/12/2023.

Les comptes clients s'établissent à 4,31 M€ en baisse de 1,51 M€.

Les capitaux propres part du groupe s'établissent à -0,89 M€, en progression de 3,45 M€ par rapport à la période précédente. La progression résulte des augmentations de capital liées aux conversions d'OCABSA, des augmentations de capital ayant permis le remboursement anticipé des instruments dilutifs (OCA et dette fiduciaire) et du résultat net part du groupe.

Les emprunts et dettes financières sont en baisse de 3,51 M€ du fait essentiellement du remboursement d'obligation convertible pour 0,4 M€, du remboursement de l'emprunt fiduciaire de 1,4 M€, du remboursement des emprunts ayant financé l'acquisition de Elexo pour 0,8 M€ et de l'abandon d'une avance remboursable de 0,5 K€ (constaté en résultat exceptionnel sur le premier semestre 2024).

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés ressortent en baisse de 1,43 M€.

1.6 Trésorerie Nette

La trésorerie nette s'établit à 10,21 M€, stable sur l'année. La variation de la trésorerie sur cette période résulte principalement des flux suivants (le sens des signes indique l'impact sur la trésorerie) :

- Marge brute d'autofinancement de +1,3 M€,
- Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation de -0,3 M€,
- Incidence des variations de périmètre pour -0,5 M€
- Augmentation du capital pour +2,1 M€,
- Remboursements nets d'emprunts -2,9 M€

1.7 Autres faits marquants

Litiges et procédures judiciaires

La société a été assignée en 2022 devant le tribunal des Prudhommes pour un litige avec un ancien salarié. La société conteste l'ensemble des demandes. Ce litige a été jugé en faveur de la société fin 2023 mais la partie adverse a interjeté appel de la décision de première instance. A ce stade, il est impossible de se prononcer sur l'issue de ce litige, qui reste incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

La société a par ailleurs été assignée en 2023 devant le tribunal de Commerce par certains actionnaires qui réclament des dommages et intérêts à raison de la baisse du cours de bourse. La société conteste l'ensemble de ces demandes infondées. A ce stade, il est impossible de se prononcer sur l'issue de ce litige, qui reste incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

Propriété intellectuelle

La société KONINKLIJKE PHILIPS N.V avait assigné en 2015 et en 2017 ARCHOS SA en France et aux Pays-Bas et sa filiale ARCHOS GmbH en Allemagne pour violation alléguée de brevets portant sur différentes technologies. Une partie de ces litiges a pris fin suite à un accord entre les parties intervenu fin mars 2017. De nouvelles assignations ont été lancées par Philips fin juin 2017.

Pour les différentes procédures qui suivent leur cours, ARCHOS entend conclure au rejet de l'intégralité des demandes formulées par la société KONINKLIJKE PHILIPS N.V. Sur la base des éléments connus, le Groupe considère l'issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

D'autre part, dans le cadre du cours normal de ses activités, ARCHOS est en discussion avec des sociétés qui demandent l'adhésion à leurs programmes de licence relatifs à des brevets dont l'utilisation est considérée abusive par leurs propriétaires.

Impact de la guerre en Ukraine

Le conflit en Ukraine et ses conséquences économiques au plan mondial (inflation) ont impacté l'activité du groupe sur la période notamment dans l'activité auprès des clients du secteur grand public (ARCHOS SA) mais il n'est pas possible d'évaluer l'ampleur spécifique cet impact. Il est probable que cette crise continuera d'avoir des effets sur les ventes du secteur grand public.

1.8 Perspectives

Le groupe ARCHOS a pivoté depuis deux ans avec succès dans des métiers à forte valeur ajoutée tout en gardant son ADN d'origine, à savoir commercialiser de nouvelles solutions technologiques accessibles et tournées vers les usages qu'ils soient pour les particuliers ou le monde professionnel.

Grâce aux contrats signés dans la défense et l'industrie, mais encore aux développements dans l'électronique grand public et à la montée en puissance de sa division Santé, le groupe confirme son ambition d'essayer de doubler son chiffre d'affaires en 2025 et de réaliser une marge nette en amélioration, confortée par :

- Le renouvellement du contrat Mastoc auprès de la Dirisi pour les deux années à venir avec un budget en très forte augmentation au regard de la conjoncture internationale
- L'obtention d'un contrat majeur de 11 millions d'euros pour la défense allemande par LOGIC INSTRUMENT Allemagne. Ce contrat, qui sera livré en 2025 a été obtenu en partenariat avec un intégrateur allemand
- Le lancement d'ARCHOS Anima au premier semestre 2025

- L'acquisition d'ARTIC DISTRIBUTION, expert dans le secteur stratégique du maintien en condition opérationnelle des infrastructures souveraines, réalisée en début d'année 2025 avec une contribution attendue de l'ordre de 2M€ et un résultat d'exploitation supérieur à 10% pour un coût d'acquisition de 100k€
- L'acquisition de GLACIER COMPUTER LLC aux USA le 22 mars 2025 pour un coût d'acquisition de 500 KUSD en titres LOGIC INSTRUMENT. Depuis 20 ans, GLACIER COMPUTER LLC est un intégrateur reconnu aux Etats Unis qui déploie des solutions mobiles pour un usage en extérieur et en conditions difficiles auprès de grandes sociétés américaines, en direct ou via un réseau de distributeurs qui couvre le territoire américain. L'entreprise réalise environ 8 millions de dollars de chiffre d'affaires par an et affiche une belle rentabilité dans son secteur

1.9 Distributions antérieures

Il est rappelé, conformément à la loi, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

1.10 Activité de la société mère

Le chiffre d'affaires de la société ARCHOS SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'est élevé à 5,6 M€ contre 4,6 M€ pour la même période en 2023. Les charges d'exploitation se sont élevées à 5,4 M€ contre 6,1 M€ en 2023. Le résultat d'exploitation ressort à 0,4 M€ contre -1 M€ en 2023.

Le résultat exceptionnel à fin 2024 s'établit à 0,7 M€ contre -1,3 M€ en 2023.

Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel, le résultat net s'établit à 1,8 M€ contre -2,3 M€ en 2023.

1.11 Activité des filiales

Le sous-groupe Logic Instrument, coté sur Euronext Growth (ALLOG), a réalisé une bonne performance sur 2024 avec une progression du chiffre d'affaires consolidé de 68 % et un résultat net consolidé bénéficiaire de 1,3M€. Logic Instrument a acquis 100% des titres de la société ELEXO SAS le 31 octobre 2023. Le sous-groupe Logic Instrument développe une activité dans le domaine des solutions et produits électroniques mobiles durcis conçus pour résister a des environnements hostiles (résistance aux chocs, aux poussières et aux liquides). Cette activité est menée auprès des clients professionnels principalement dans l'industrie, la défense, la logistique et les services.

En 2024 Medical Devices Venture détient des participations dans 5 start-up dont l'activité est la suivante :

Dextrain SAS

L'un des événements marquants de 2024 pour DEXTRAIN est la disponibilité du HomeRehab, son nouvel appareil dédié à l'entraînement de la dextérité à domicile. Le HomeRehab représente une avancée majeure dans la rééducation de la dextérité manuelle pour les patients post-AVC. Développé par l'équipe DEXTRAIN, il intègre des capteurs de force avancés pour mesurer précisément la force exercée par chaque doigt. Conçu pour être facile à utiliser, il permet un entraînement autonome et régulier à domicile ou en cabinet de kinésithérapeute.

Pour faire connaître ses solutions auprès des professionnels de santé, DEXTRAIN a participé à deux événements majeurs : le congrès du CNSK (Collège National de la Kinésithérapie Salariée) à Nantes en septembre 2024, et le congrès des chirurgiens et rééducateurs de la main à Paris en décembre 2024. Ces participations ont permis de présenter le HomeRehab à un large public de professionnels de la kinésithérapie et de spécialistes de la main. Les participants ont montré un vif intérêt pour les solutions présentées par DEXTRAIN, et de nombreux contacts ont été noués, renforçant ainsi la visibilité et l'adoption potentielle du HomeRehab dans le milieu médical.

La disponibilité du HomeRehab et sa promotion active auprès des professionnels de santé marquent une étape significative pour DEXTRAIN en 2024. Cette innovation promet d'améliorer la rééducation de la dextérité manuelle pour les patients post-AVC, tout en renforçant la position de DEXTRAIN sur le marché de la rééducation.

POLADERME

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives pour POLADERME, notamment dans le domaine de l'acquisition d'images et de la standardisation des données. Ces réalisations ont permis à l'entreprise de poursuivre ses objectifs stratégiques dans les secteurs de la cosmétologie et de la dermatologie.

En 2024, POLADERME a finalisé son logiciel d'acquisition d'images et a défini les séquences d'images nécessaires. Les premiers dermatoscopes ont été produits, marquant une étape cruciale dans le développement technologique. Les différentes matrices de calibration du matériel ont été définies pour standardiser toutes les images prises en spectropolarimétrie. Cette standardisation est essentielle pour étiqueter les images dans la base de données, garantissant ainsi une analyse précise et fiable.

Ces avancées permettent à POLADERME de continuer à travailler sur ses deux axes de développement stratégiques : la cosmétologie et la dermatologie.

En cosmétologie, les premières mesures de la densité du collagène ont été effectuées, et les résultats sont prometteurs. Ces mesures sont cruciales pour évaluer l'efficacité des produits cosmétiques et pour comprendre l'impact des traitements sur la peau. D'autres études sont en cours pour affiner ces résultats et corrélérer la densité du collagène avec d'autres marqueurs biologiques.

En dermatologie, la constitution de la base de données des lésions cutanées brunes est en cours. Des images prises avec le dermatoscope POLADERME par des dermatologues sont commentées et étiquetées. Ces images serviront de point de départ à l'algorithme de l'intelligence artificielle pour analyser et évaluer les lésions cutanées. Cette base de données est essentielle pour améliorer le diagnostic et le traitement des affections dermatologiques.

Enfin, POLADERME a été nommée au prix Best Start-up de la Fondation Gallien, une reconnaissance prestigieuse qui témoigne de l'intérêt et de la qualité du travail effectué par l'équipe.

DOMISANTE

En 2024 DOMISANTE a continué à intégrer de nouvelles fonctionnalités à sa plateforme pour continuer à moderniser l'accès aux soins depuis le domicile.

DOMISANTE a intégré la plateforme de téléexpertise Omnidoc, permettant ainsi la réalisation de demandes de téléexpertises. Cette solution offre une communication instantanée et sécurisée entre les infirmiers et les médecins, facilitant la prise en charge des patients à domicile. Grâce à cette intégration, les échanges rapides de données médicales et de recommandations sont désormais possibles, améliorant ainsi la qualité des soins prodigués.

L'intégration du journal patient Paaco Globule, mis en place par l'ARS Nouvelle Aquitaine, permet un suivi précis et personnalisé de chaque patient. Ce journal enregistre les informations médicales pertinentes, les suivis des soins effectués, et les prescriptions médicales. Cette fonctionnalité assure une coordination efficace entre les différents intervenants de santé impliqués dans le suivi du patient, optimisant ainsi la continuité des soins. Cette intégration pourra être dupliquée dans les autres régions en fonction des besoins.

DOMISANTE a poursuivi ses démarches et ses prises de contact pour déployer sa solution auprès des SSIAD (Services de Soins Infirmiers À Domicile), en participant notamment à un appel à projet pour la création d'un Centre de Ressources et de Traitement (CRT). Des déploiements tests sont également à l'étude auprès des HAD (Hospitalisation À Domicile) en 2025.

MDV IT SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 944 milliers d'euros en 2024 dans le secteur de l'hospitalité. La société fournit les équipements pour répondre à la demande croissante du secteur pour équiper un nombre croissant de

chambres. La solution permet aux utilisateurs d'accéder depuis la tablette et sa station d'accueil à des services dédiés.

Lifimed SAS

Les conditions de développement de l'activité de la société n'étant pas réunies, les associés ont décidé de la fermeture de la structure (en janvier 2024).

1.12 Activité de Recherche et Développement

L'activité du Groupe en R&D s'est concentrée en 2024 aux activités nouvelles menées par Dextrain et Poladerme (filiales de Medical Devices Venture SA).

1.13 Charges non déductibles fiscalement

Dépenses et charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI) : Néant.

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles : Néant.

1.14 Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes de la société sont présentés ci-après :

En milliers d'euros	Montant		%	
	2024	2023	2024	2023
Audit				
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	40	30	87%	100%
SOUS-TOTAL	40	30	87%	100%
Services autres que la certification des comptes				
* services autres que le commissariat aux comptes				
Emetteur	6	0	0%	0%
SOUS-TOTAL	6	0	13%	0%
TOTAL	46	30	100%	100%

1.15 Renseignements sur la répartition du capital social et les actions d'auto-contrôle

Au 31 décembre 2024, le capital social était fixé à la somme de 68.552,165 euros divisée en 58 053 021 actions de 0,009 euro de valeur nominale chacune, intégralement libérées. A la date du présent rapport, le Groupe ne détient pas d'actions d'autocontrôle.

Au 31/12/2024 le management de la société détenait 25 % des actions. Aucun actionnaire connu ne détenait plus de 5% des actions de la société.

1.16 Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2024 aucun salarié ne détenait d'actions de la société au titre d'un "dispositif de gestion collective" de type PEE ou FCPE et que l'actionnariat salarié est de 6 % du nombre total des actions de la société.

1.17 Evolution du cours de bourse sur l'année 2024

Mois	Moyenne du cours d'ouverture	Moyenne du cours de clôture	Volume mensuel
1	0,386	0,365	2 163 473
2	0,140	0,125	7 293 739
3	0,048	0,046	111 825 698
4	0,076	0,077	67 768 886
5	0,088	0,088	48 136 156
6	0,085	0,084	16 279 099
7	0,106	0,107	38 376 921
8	0,137	0,137	30 264 596
9	0,127	0,125	8 945 641
10	0,119	0,119	13 458 870
11	0,121	0,119	6 912 859
12	0,115	0,114	5 317 241
Moyenne annuelle	0,129	0,125	
		Volume annuel	356 743 179

1.18 Faits marquants intervenus depuis la date de clôture

Acquisition par Logic Instrument SA d'ARTIC DISTRIBUTION, expert dans le secteur stratégique du maintien en condition opérationnelle des infrastructures souveraines, réalisée en début d'année 2025 avec une contribution attendue de l'ordre de 2M€ et un résultat d'exploitation supérieur à 10% pour un coût d'acquisition de 100k€.

Acquisition par Logic Instrument SA de GLACIER COMPUTER LLC aux USA le 22 mars 2025 pour un coût d'acquisition de 500 KUSD. Depuis 20 ans, GLACIER COMPUTER LLC est un intégrateur reconnu aux Etats Unis qui déploie des solutions mobiles pour un usage en extérieur et en conditions difficiles auprès de grandes sociétés américaines, en direct ou via un réseau de distributeurs qui couvre le territoire américain. L'entreprise réalise environ 8 millions de dollars de chiffre d'affaires par an et affiche une belle rentabilité dans son secteur.

Fait à Igny, le 27 Mars 2025

Le Conseil d'administration.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE
ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL**
(par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2. du Code de commerce)

Date d'Assemblée Générale	N° résolution	Nature de la délégation	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'émission	Durée de la délégation	Utilisation au cours de l'exercice
28/05/2024	10	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions nouvelles ou existantes ou à des titres de créances de la Société et/ou de ses Filiales, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires)	10.000.000	26 mois	Non
28/05/2024	12	Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ;	10.000.000	26 mois	Non
28/05/2024	13	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, sans droit préférentiel de souscription, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions nouvelles ou existantes ou à des titres de créances de la Société et/ou de ses Filiales, conformément à l'article L. 225-136 du Code de commerce, notamment dans le cadre d'une offre au public)	10.000.000	26 mois	non
28/05/2024	15	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes ;	10.000.000	18 mois	non
28/05/2024	16	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes dans le cadre d'un contrat de financement en fonds propres ou obligataire ;	10.000.000	18 mois	Non

28/05/2024	17	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des mandataires sociaux et d'une catégorie de salariés cadres	20% du capital social	18 mois	Non
28/05/2024	18	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles conformément à l'article L. 225-138-1 du Code de commerce	5% du capital social	26 mois	Non
28/05/2024	19	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées ;	10% du capital social	38 mois	Non
28/05/2024	20	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées ;	10% du capital social	38 mois	Non
28/05/2024	21	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour décider, en cas d'offre publique, de l'émission de bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires	100% du capital	18 mois	Non

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

(1) Organes de gouvernance

Mandataires Sociaux

Le Président Directeur Général organise et dirige les travaux du Conseil. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Il rend compte à l'assemblée générale qu'il préside. Il dirige la Société et la représente auprès des tiers dans la limite de son objet social. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue au Conseil d'administration et à l'assemblée générale des actionnaires et des limites apportées par le Conseil d'administration.

Les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général ont été réunies entre les mains de Loïc Poirier, à la suite de la démission de Monsieur Henri Crohas de l'ensemble de ses fonctions au sein de la Société le 26 février 2021.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société.

Les statuts de la société ont opté pour la durée légale (Article L225-18 du code de Commerce) du mandat des administrateurs à savoir six exercices.

En conformité avec l'article L. 225-25 du Code de commerce, les administrateurs ne sont plus tenus de détenir au moins une action.

Le Conseil d'administration est composé comme suit à la date du présent rapport :

Nom	Fonction	Échéance du mandat
Loïc Poirier	Président du Conseil d'administration	AG approbation des comptes 2026
Christian Viguié	Administrateur	AG approbation des comptes 2026
Guillaume Burkel	Administrateur	AG approbation des comptes 2026

Le Conseil d'administration est, à ce jour, composé de 3 membres dont 1 indépendant, Monsieur Christian Viguié, qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement, ce qui leur permet de jouer pleinement leur rôle d'administrateur indépendant (le critère d'indépendance est apprécié au regard du code MIDDLENEXT recommandation N°8).

Les actions détenues par le personnel de la société représentaient au 31/12/2024 25% du capital social de la Société.

(2) Listes des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Le tableau ci-dessous présente la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Prénom, nom et adresse	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Date de première nomination	Date de dernier renouvellement	Date d'échéance mandat	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la Société au cours des 5 dernières années	Société
Loïc Poirier 12 rue Ampère, 91430 Igny	Administrateur	CA du 8 août 2014	AG du 12 mai 2021	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2026	PDG CEO CEO Geschäftsführer PDG Président Président Président Président Directeur général Président Chairman	Logic Instrument SA Archos Technology Shenzhen Arnova Technology Hong Archos GmbH et Logic Instrument GmbH Medical Devices Venture SA
	Président du Conseil d'administration	CA du 26 Février 2021		AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2026		LifiMed SAS Dextrain SAS Poladerme SAS MDV IT SAS Domisanté SAS DTI Invest LP Parisian Archos Italy
	Directeur Général	CA du 22 mars 2013	CA du 9 mars 2021	09-mars-27		
Christian Viguié 12 rue Ampère, 91430 Igny	Administrateur	CA du 26 Février 2021 (Cooptation en remplacement de Monsieur Henri Crohas)	AG du 12 mai 2021	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2026	PDG (jusqu'au 05 06 2023)	
Guillaume Burkel 12 rue Ampère 91430 Igny	Administrateur	AG du 12 mai 2021		AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2026	Administrateur & DGD	Medical Devices Venture SA

Monsieur Christian Viguié est « administrateur indépendant ² » de la Société.

(3) Rémunérations et avantages des organes de gouvernance

Le Président ne cumule pas de contrat de travail avec son mandat social.

La Société n'a pas mis en place un régime de retraite supplémentaire au bénéfice du Président. La recommandation n°4 du code MIDDLENEXT n'a donc pas vocation à s'appliquer.

Monsieur Burkel est directeur des activités Corporate du Groupe, il dispose à ce titre d'un contrat de travail (il est salarié de Archos SA depuis 2010).

1. Rémunérations des mandataires sociaux

En milliers d'euros

Description	Archos SA	MDV	ATH (*)	LOGIC INSTRUMENT	ELEKO	Total
Rémunérations et assimilés	325	52	144	116	48	685
Engagements de retraite	0					
Avances	0					
Total	325	52	144	116	48	685

(*) Montants en HK\$ convertis en euros au taux au 31/12/24

²Selon définition du code Middennext recommandation N°8

Lors des réunions du Conseil d'administration tenues les 6 novembre 2012, 22 mars 2013, 10 juin 2020 et le 9 mars 2021, le Conseil d'administration a voté les montants de la rémunération du Directeur Général.

Les frais et dépenses (notamment les frais raisonnables de déplacement et d'hébergement) engagés par les administrateurs au titre de leur mandat (réunions du Conseil d'Administration, réalisation de missions confiées par le Conseil d'Administration) sont intégralement pris en charge par la Société. Aucune somme significative n'a été versée à ce titre en 2024.

2. Rémunération des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2024 a fixé le montant annuel global de la rémunération des administrateurs à 50.000 euros au titre de l'exercice 2024 à charge pour le Conseil d'administration d'en répartir les montants.

3. Stock-options

Il n'existe à la date du présent rapport financier annuel aucun plan « actif » de stock-options.

(4) Conventions réglementées

(par application de l'article L225-38 du Code de commerce modifié par l'ordonnance [n°2014-863 du 31 juillet 2014 - art. 7](#))

Nature	Montant en 2024	Co-Contractant
Contrat d'assurance		
Responsabilité civile des dirigeants	18 530 €	Allianz (depuis le 1er septembre 2016)
Commission sur ventes	28 852 €	Logic Instrument
Commission sur achats	26 706 €	Logic Instrument
Ventes de produits à Logic Instrument	277 013 €	Logic Instrument
Conventions ressources opérationnelles et administratives	402 007 €	Logic Instrument
Convention ressources opérationnelles et administratives	44 412 €	Medical Devices Venture
Convention ressources opérationnelles et administratives	102 545 €	Dextrain
Convention ressources opérationnelles et administratives	148 270 €	Poladerme
Convention ressources opérationnelles et administratives	41 779 €	DOMISANTE
Convention ressources opérationnelles et administratives	194 469 €	MDV IT
Convention vente produits	270 145 €	MDV IT

L'ensemble des conventions listées ci-dessus a été préalablement autorisé par le Conseil d'administration.

Gestion des risques et contrôle interne

Le contrôle interne en place au sein de chaque société du Groupe repose sur les fondements principaux suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des sociétés du Groupe ;
- un système de reporting financier semestriel ;
- la supervision et l'approbation par les directeurs du siège des opérations courantes des filiales ;
- la supervision de la majorité des décaissements grâce à la mise en place d'une plateforme de paiements centralisée.

Tout en privilégiant les critères suivants :

- un critère de réactivité, afin d'accompagner l'autonomie de chaque société dans la gestion de ses affaires ;

- un critère de souplesse pour que les dirigeants des sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ;
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille modeste des entreprises composant notre Groupe.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- le Conseil d'administration ;
- le Directeur Financier Groupe et les correspondants administratifs et financiers locaux ;

La Société met en œuvre des reportings comptables et financiers périodiques, analysés avec les responsables des filiales concernées. La périodicité des reportings dépend de la nature des informations (mensuelle, hebdomadaire ou quotidienne pour les reportings de trésorerie et de chiffre d'affaires, semestrielle pour les reportings de résultats).

La Société assure, dans le cadre de son service juridique :

- le traitement des dossiers et/ou contentieux de la Société (et le cas échéant, le traitement de ceux des filiales en liaison avec celles-ci) susceptibles de générer des risques significatifs ;
- l'assistance juridique de la Société et de ses filiales.

Concernant la comptabilité et la consolidation du Groupe, les règles sont définies au niveau du Groupe, par le Directeur Financier, qui s'assure de la diffusion et de l'application auprès des différentes filiales.

Facteurs de risques

L'intégralité des risques identifiés par la Société est consultable en Section 4 « Facteurs de risque » dans le « Document d'Information » établi le 9 décembre 2020, à l'occasion du transfert sur Euronext Growth. Le document est consultable sur le site internet de la Société :

(https://www.archos.com/corporate/investors/financial_doc/Archos_Document_d_information_vfinale_91220_20_fr.pdf)

Sont présentés dans cette section les seuls risques spécifiques à la Société, et qui sont importants pour la prise d'une décision d'investissement en connaissance de cause. Pour chacun des risques exposés ci-dessous, la Société a procédé comme suit :

- présentation du risque brut, tel qu'il existe dans le cadre de l'activité de la Société ;
- présentation des mesures mises en œuvre par la Société aux fins de gestion dudit risque, le cas échéant.

L'application de ces mesures au risque brut permet à la Société d'analyser un risque net. La Société a évalué le degré de criticité du risque net, lequel repose sur l'analyse conjointe de deux critères : (i) la probabilité de voir se réaliser le risque et (ii) l'ampleur estimée de son impact négatif. Le degré de criticité de chaque risque est exposé ci-après, selon l'échelle qualitative suivante : faible ; moyen ; élevé.

Tableau synthétique :

Nature du risque	Degré de criticité du risque net
Risques liés à l'activité de la société et à son organisation	
- Risques liés à l'incapacité de la Société à développer des produits correspondant aux attentes des clients dans des conditions économiques acceptables	Elevé
- Risques liés à la dépendance vis-à-vis de développements tiers	Elevé

Nature du risque	Degré de criticité du risque net
– Risques liés à la guerre en Ukraine	Elevé
– Risques liés à la dilution	Elevé
– Risques liés à la concurrence	Elevé
– Risques fournisseurs	Elevé
– Risque de dépendance aux personnes-clé	Elevé
Risques financiers	
– Risque de liquidité	Moyen
– Risque de change	Moyen
Risques juridiques ou réglementaires	
– Risques liés à l'utilisation de technologies appartenant en partie à des tiers et de dépendance à la propriété intellectuelle détenue pour partie par des tiers	Elevé

Risques liés à l'activité de la société et à son organisation

Risques liés à l'incapacité de la Société à développer des produits correspondant aux attentes des clients dans des conditions économiques acceptables

La réussite de la Société dépend en grande partie de l'acceptation par les clients des produits qu'elle offre, qui peut être affectée par de nombreux facteurs, parmi lesquels figurent notamment les goûts du public, la publicité, la disponibilité de produits alternatifs, la situation économique d'ensemble et d'autres facteurs externes qui peuvent évoluer rapidement. Il est extrêmement difficile de prédire avec exactitude le niveau d'acceptation du grand public et sa demande future d'offres et services, existants ou à venir, ainsi que la taille, la composition et la croissance future des marchés sur lesquels évolue la Société. La Société pourrait être incapable de s'adapter à cette demande en constante évolution, ce qui pourrait fortement réduire la demande de ses produits et avoir un effet immédiat et significatif sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Cette inadaptation aux attentes du marché ou incapacité à attirer des consommateurs aurait une influence négative sur le chiffre d'affaires de la Société, sur ses marges et son résultat. Et quand bien même la Société serait en mesure de produire des produits en phase avec les attentes des segments de marché visés, mais dans des conditions économiques ne répondant pas aux critères de rentabilité qu'elle s'est fixés, ses marges et donc son résultat pourraient en être affectés.

L'étude, la conception et le développement de nouveaux produits requièrent du temps et la mobilisation des ressources internes et/ou externes de la Société. La Société peut, pour de multiples raisons techniques, commerciales ou autres, ne pas être en mesure de lancer un produit qu'elle a identifié comme étant adapté à un segment de marché qui lui semble porteur ou ne pas être en mesure de lancer un tel produit à temps. Cela peut être le cas pour tout projet en cours et non abouti.

L'échec commercial d'un produit développé ou le retard dans le lancement d'un produit par la Société serait non seulement de nature à nuire à sa crédibilité vis-à-vis de ses partenaires et à dégrader son chiffre d'affaires, mais grèverait également, notamment du fait des coûts de développement engagés, ses résultats et sa situation

financière. Ce facteur serait d'autant plus important que le nombre de produits qu'elle aurait développés serait limité.

De même, si son offre de nouveaux produits n'était pas perçue comme suffisamment différenciante par les consommateurs par rapport à des produits existants ou si les prix auxquels la Société envisageait de proposer ses produits n'étaient pas acceptables par le marché, la Société devrait soit les réduire, soit accepter de ne vendre qu'une fraction de la quantité qu'elle avait initialement prévue de vendre.

La Direction dispose d'un système d'informations fiable de suivi des ventes et se tient à l'écoute de la concurrence pour anticiper au mieux les mouvements de marché et en limiter les à-coups, qu'ils soient positifs ou négatifs.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que :

- L'efficacité des mesures mises en place par la Société pour appréhender l'environnement concurrentiel renforcé dans lequel elle évolue peut-être limitée (en cas de retards ou de contraintes dans la sortie de nouveaux produits, ou si les concurrents mettent sur le marché des produits et des services plus performants) ;
- La réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires, sur le niveau de rentabilité de la Société et sur la valeur de son stock).

Risques liés à la dépendance vis-à-vis de développements tiers

La Société utilise des technologies tierces sur certains aspects logiciels. L'incapacité des fournisseurs de solutions à maintenir ou à faire évoluer ces solutions pourrait amener la Société à devoir rechercher des solutions comparables (si elles existent) et il pourrait en résulter des retards dans la fourniture de versions de programmes ou des surcoûts imprévisibles. Par exemple, la Société utilise des technologies logicielles de Google (système Android), Microsoft ou Amazon qui évoluent fréquemment. L'absence de mise à niveau de ces systèmes par Google, Microsoft ou Amazon ou la non disponibilité pour le Groupe des évolutions de ces systèmes ou technologies pourrait avoir un impact sur la performance des produits (par rapport à des produits concurrents) ou sur le calendrier de sortie des nouveaux produits.

Selon la Société, il est de l'intérêt de ces grands groupes de faciliter l'accès à leurs services au plus grand nombre de fabricants et de fournisseurs de services, étant précisé que les réglementations notamment européennes en matière de protection à l'encontre des abus de position dominante sont susceptibles de maintenir cette situation.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que :

- la Société ne peut fournir de garantie sur le fait que les stratégies des grands groupes n'évolueront pas dans le futur ;
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et sur le niveau de rentabilité de la Société).

Risques liés à la guerre en Ukraine

La Société est dépendante d'approvisionnements en provenance de tiers et des circuits de distribution. Dans ce cadre, la guerre en Ukraine a impacté son activité sur l'année 2023 et peuvent continuer à l'impacter si les sources d'approvisionnement en amont étaient touchées (problématiques de fabrication de composants et/ou de main d'œuvre d'assemblage) et si les circuits logistiques restaient durablement impactés. En effet, la Société utilise principalement l'avion (qui représente 90 % des flux logistiques) pour s'approvisionner (afin de limiter le besoin en fonds de roulement) et les coûts de transport ont augmenté du fait de la réduction des vols commerciaux (qui sont également utilisés pour le transport de marchandises).

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen, étant considéré que :

- la Société ne peut fournir de garantie sur le fait que la guerre en Ukraine sera maîtrisée durablement dans un avenir proche;

la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif moyen sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et sur le niveau de rentabilité de la Société).

Risque de dilution

Au cours des exercices précédents, la Société s'est presque essentiellement financée sur le marché par différentes opérations d'augmentations de capital et au travers de programmes de PACEO en 2013 (9,6 M€), d'OCABSA en 2015 (15 M€ bruts), par une émission d'OCEANE en juillet 2018 (4,9 M€ bruts) et deux programmes d'OCABSA en novembre 2019 (10 M€ bruts) et en mars 2021 (15,3 M€ bruts au 31 décembre 2023). Un contrat de fiducie a également été mis en place fin 2023 avec un crédit vendeur dans le cadre du rachat des actions MDV (1,4 M€).

En Avril 2021, la Société a conclu un programme de financement en OCABSA portant sur un montant maximum de 25 M€. Depuis cette date 15,35 M€ bruts ont été tirés.

Un actionnaire qui détenait 1% du capital avant le tirage de la première tranche de financement au titre de ce contrat (15 avril 2021) ne détenait plus que 0,000059% du capital au 31/12/2023.

Au cours du premier semestre 2024 la Société a mis fin à tous les instruments de financements dilutifs qui restaient en vigueur.

Le financement par fonds propres constitue son principal mode de financement. Selon le niveau de croissance de son activité, il ne peut être exclu que, dans le futur, elle procède à de nouvelles émissions avec un possible impact dilutif pour ses actionnaires.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen, étant considéré que le recours à des augmentations de capital reste possible compte tenu des délégations en cours et de la difficulté de trouver des financements bancaires si la situation de la société devenait plus tendue.

Risques liés à la concurrence

La Société s'attend à ce que la concurrence s'adapte rapidement en termes d'offre et de prix et modifie les conditions d'offre et d'attractivité des produits. Le marché sur lequel la Société évolue est en mutation permanente.

La Société est en concurrence avec un certain nombre d'entreprises, cotées ou non, sur les lignes de produits qu'elle développe ou distribue. Il est possible que des concurrents actuels ou de nouveaux concurrents apparaissent sur chacune des lignes de produits proposés par la Société.

Les principaux concurrents de la Société sont des acteurs majeurs de l'électronique ainsi que leurs distributeurs : Apple, Microsoft, Samsung, Sony, Nokia, Panasonic, LG et depuis quelques années les fabricants asiatiques qui développent une présence en Europe (Huawei, OPPO, Xiaomi, etc.) mais également des acteurs présents dans le domaine de l'informatique en mobilité, des objets connectés et de la mobilité électrique (Asus, MSI, Dell, Acer, Lenovo, Toshiba, Wiko, Kazam, Withings, Netatmo, D-Link, Lime, Bolt, etc). Les concurrents de la Société interviennent à la fois sur leur marché local et sur le marché international.

De ce fait, certains concurrents disposent, en comparaison avec la Société, d'une plus longue expérience, de ressources techniques significativement plus élevées, d'une plus grande reconnaissance de marque, d'une plus grande offre de produits et d'un plus grand nombre de consommateurs ainsi que de relations établies de longue date avec les clients, présents ou potentiels de la Société, ce qui est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société. En outre, certains fabricants disposent d'une taille et d'une puissance financière beaucoup plus importantes que celles du Groupe et il ne peut être exclu que ces intervenants profitent de cette supériorité et de leur connaissance du secteur pour tenter d'établir des positions concurrentielles fortes sur les segments de marchés qui leur sembleront les plus porteurs.

La Société compense en partie la différence de moyens grâce à son expérience importante sur ces technologies et à un important réseau de fournisseurs, qui lui permet souvent d'accéder à des solutions comparables à celles de concurrents disposant de moyens bien supérieurs. La taille de la Société lui permet également de faire preuve d'une plus grande agilité pour saisir des opportunités de marché avec une grande réactivité.

Cependant, compte tenu du contexte concurrentiel, le Groupe ne peut assurer qu'il conservera ou augmentera à l'avenir sa part de marché actuelle.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que la plupart de ses concurrents disposent de moyens financiers et technologiques beaucoup plus importants que les siens.

Risques fournisseurs

La Société estime que son développement repose sur sa capacité à établir et maintenir des relations de grande qualité avec un certain nombre de partenaires asiatiques (Chine, Japon et Taïwan). La totalité de la production est sous-traitée à ces différents partenaires. Cette relation requiert le maintien d'une présence forte en Asie.

Si l'un de ces sous-traitants mettait fin au contrat le liant à la Société, si l'un de ces contrats n'était pas renouvelé, si la qualité des relations entre l'un des sous-traitants et la Société se détériorait, ou si l'un des sous-traitants actuels n'était pas en mesure de s'adapter à la progression technologique des produits, la Société devrait chercher de nouveaux partenaires locaux et nouer une relation avec eux. La Société ne peut garantir qu'elle sera en mesure de nouer de tels partenariats. Le cas échéant, leur mise en place pourrait nécessiter une durée plus ou moins longue, la Société ne maîtrisant pas la durée de mise en place desdits partenariats. De plus, il ne peut être garanti que le nouveau partenaire de la Société serait à même de fournir une prestation de même nature que celle de son ancien sous-traitant, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les résultats de la Société, sa situation financière et ses perspectives de croissance.

Par ailleurs, la défaillance d'un de ces sous-traitants serait susceptible d'entraîner des retards dans les livraisons de la Société, ce qui pourrait affecter négativement les ventes, les résultats et la réputation de la Société. Ces retards pourraient avoir des conséquences encore plus importantes s'ils devaient survenir pendant la période de pic d'activité pour la vente des produits de la Société, à savoir en fin d'année.

Par ailleurs, il est possible que certains concurrents majeurs du secteur exercent une forte tension sur l'approvisionnement sur certains composants et il est possible que les approvisionnements en composants (écrans, processeurs, modules de communication, etc.) puissent être difficiles pour les fournisseurs de la Société. La Société ne dispose pas de moyens raisonnables de limitation de ce risque d'approvisionnement.

La Société pourrait également être confrontée aux conséquences résultant de violations par ces fournisseurs des réglementations applicables et/ou des droits de propriété intellectuelle de tiers afférents aux produits qu'ils fabriquent et fournissent à la Société. A titre d'exemple, le choix stratégique de se tourner vers un fournisseur de microprocesseur particulier peut entraîner une très forte dépendance de la Société à la fois au niveau de la technologie embarquée et des risques de violations de droits de propriété intellectuelle inhérente au produit sélectionné.

Enfin, la Société pourrait également être exposée aux effets des retards de production ou d'autres défauts d'exécution par les fournisseurs (retards de livraison, pénurie de composants, etc.), ce qui pourrait affecter négativement et de manière significative les ventes, les résultats et la réputation de la Société. La durée de vie des produits distribués par la Société est de nature à amplifier ce facteur.

La Société dispose d'une équipe à Shenzhen (Chine) depuis plus de 15 ans et a noué des relations avec un large panel de fournisseurs, ce qui lui permettrait de faciliter ses recherches de solutions alternatives en cas de défaillance de fournisseurs.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que :

- la Société ne peut fournir de garantie sur le fait que ses fournisseurs poursuivront leurs relations commerciales avec elles dans la durée ou maintiendront un niveau opérationnel en phase avec ses besoins et en cas de défaillance de fournisseurs de certains de ses produits, la Société pourrait ne pas être en mesure de les remplacer rapidement ;

- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur les délais de livraison des produits, sur l'image de la Société, sur le chiffre d'affaires, sur le niveau de rentabilité de la Société et sur la valeur de son stock et sur la possibilité d'arrêt d'activité de certains fournisseurs rendant impossible l'achat de composants nécessaires à la réparation de certains produits).

Risque de dépendance aux personnes-clé

La Société s'appuie largement sur Monsieur Loïc Poirier, Directeur Général et Président (à compter du 26 février 2021) pour son développement, ainsi que pour la mise en œuvre de sa stratégie.

Si la Société venait à perdre les services d'un ou plusieurs de ses dirigeants disposant d'une grande expérience du marché sur lequel le Groupe exerce son activité, ou si l'un ou plusieurs d'entre eux décidaient de réduire ou mettre fin à leur implication, la Société pourrait rencontrer des difficultés pour les remplacer et ses activités pourraient s'en trouver ralenties ou sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs en être affectés.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (non atteinte de objectifs de la Société, désorganisation, impact sur le chiffre d'affaires et la rentabilité).

Risques financiers

Risque de liquidité

La trésorerie et les dettes financières du Groupe se présentaient comme suit au 31 décembre 2024 :

En milliers d'euros		
Endettement financier net	31-déc.-24	31-déc.-23
Dettes financières "Capitaux propres Autres"		
Subvention d'investissement		12
Avances conditionnées		
Dettes financières "Capitaux propres Autres"	0	12
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles	0	550
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	4 714	6 503
Emprunts en crédit-bail	29	53
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes	0	2
Autres dettes financières (2)	3 295	4 443
Total emprunts et dettes financières	8 038	11 551
Total dettes financières brutes	8 038	11 563
Valeurs mobilières de placement	-200	-200
Disponibilités	-10 008	-10 349
(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus	-2 170	1 013

(1) Dont emprunts rachat Elexo 1,7 M€, Emprunts BFR Elexo 1,6 M€, PGE Logic Instrument 0,5 M€ et avances remboursables obtenues pour le financement de projets collaboratifs pour 1,2 M€.

(2) Dont emprunt BEI rééchelonné pour 3 M€.

Dettes par échéance	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
En EUR				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré	4 714	987	3 727	
Concours bancaires courants				
Emprunts en crédit bail	29	19	10	
Emprunts et dettes financières divers	3 295	295	3 000	
TOTAL GENERAL	8 038	1 301	6 737	

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen, étant considéré que :

- la Société n'a pas accès à des lignes de financement bancaires même si certains emprunts ont pu être mis en place au niveau du sous-groupe Logic Instrument depuis fin 2023.

Risque de change

Le Groupe traite une partie significative de ses achats et ventes en devise autre que l'euro (USD et GBP pour l'essentiel). Les ventes libellées en USD concernent des ventes réalisées hors Europe (essentiellement les activités traitées au départ de Hong Kong). La quasi-totalité des produits est fabriquée en Asie et est négociée en USD. Considérant que son environnement concurrentiel et technologique est trop fluctuant pour s'accorder avec des prises de positions de couverture à moyen terme, la Société a décidé de ne pas prendre de couvertures en devises. Il en résulte un risque lié à une éventuelle hausse ou baisse des cours des devises, ce qui impacterait la rentabilité financière de la Société.

Le cycle financier d'exposition au risque en dollars est en moyenne de 2 mois, compte tenu des délais entre la prise de commande et le règlement des produits aux fournisseurs.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est moyen, étant considéré que :

- la Société ne prend pas de couverture en devises mais la durée d'exposition au risque de change est le plus souvent inférieure à 3 mois ;
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif moyen sur la Société (impact sur la rentabilité financière).

Risques de nature juridique ou règlementaire

Risques liés à l'utilisation de technologies appartenant en partie à des tiers et de dépendance à la propriété intellectuelle détenue pour partie par des tiers

La Société utilise des technologies appartenant en partie à des tiers afin de fournir ses produits, et est en conséquence dépendante de la propriété intellectuelle détenue pour partie par des tiers ; ses activités peuvent être affectées négativement si la Société ne peut plus utiliser lesdites technologies en tout ou partie.

Les produits fournis à la Société par ses fournisseurs et sous-traitants peuvent également utiliser des technologies licenciées par des tiers telles que des logiciels. La Société fait ses meilleurs efforts pour obtenir de ses fournisseurs des garanties contractuelles concernant les droits de propriété intellectuelle, mais la Société ne peut garantir que ses produits ou leurs composants ne violent pas ou ne violeront pas des droits de propriété intellectuelle détenus par d'autres. La Société pourrait faire l'objet d'actions de la part de tiers pour violation de leurs droits de propriété intellectuelle. S'il était établi à l'avenir que la Société avait enfreint des droits de propriété intellectuelle de tiers, leur utilisation pourrait lui en être interdite. Elle pourrait avoir à payer des redevances ou des amendes et dans certains cas être contrainte de développer ses propres créations alternatives, ce qui peut s'avérer impossible. De telles actions pourraient affecter négativement de manière significative l'activité de la Société, ses résultats et sa situation financière.

La condamnation de la Société pourrait entraîner également des coûts importants. En outre, même si la Société était en mesure d'obtenir une licence soit sur la technologie ou le contenu faisant l'objet de l'action, soit sur une technologie ou un contenu similaire, les redevances réclamées par les propriétaires des droits pourraient être d'un montant élevé. Ces droits de propriété intellectuelle pourraient enfin ne pas être disponibles du tout. En conséquence, la Société pourrait être obligée de revoir la conception de ses produits en développant une propriété intellectuelle alternative dont l'utilisation ne constituerait pas une violation de droits, ce qui pourrait nécessiter des coûts et des efforts substantiels. Si la Société ne pouvait pas se voir céder de licences ou ne pouvait pas développer de technologies alternatives pour éviter que ses activités ne portent atteinte aux droits des tiers, elle serait contrainte de limiter son offre de produits actuels et futurs. L'un quelconque de ces événements pourrait avoir une incidence négative sur l'activité, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Voir les éléments relatifs aux litiges et contentieux en cours présentés dans l'Annexe des comptes. Une issue défavorable de ces litiges pourrait avoir des conséquences négatives élevées sur la Société. La Société considère leur issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

La Société dispose d'une longue expérience dans la gestion de ces risques et entretient de bonnes relations avec la plupart des détenteurs de portefeuille de brevets. Néanmoins, la Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que :

- le nombre de brevets déposés dans son secteur d'activité est très important, avec des niveaux de complexité technique importants sur des technologies proches, ce qui augmente la probabilité d'être confronté à des plaintes pour utilisation non autorisée de brevets de tiers ;
- la Société peut ne pas disposer des ressources nécessaires pour obtenir les droits ou pour développer ou rechercher des solutions alternatives ;
- la réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impacts sur la rentabilité financière, sur le développement de produits et du chiffre d'affaires).

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

- Opérations courantes et conclues à des conditions normales au 31 décembre 2024

Nature	Montant en 2024	Co-Contractant
Services opérationnels ATH refacturés à ARCHOS SA	-374 817 €	Arnova Technology Hong Kong (ATH)
Services opérationnels ATS refacturés à ARCHOS SA	-296 952 €	Archos Technology Shenzhen (ATS)
Convention ressources opérationnelles et administratives	674 965 €	ELEXO
Refacturations loyers et charges locatives du bail commercial Archos SA	36 643 €	Logic Instrument
Refacturation frais divers incluant frais serveurs te gestion entrepot	75 629 €	Logic Instrument
Facturation par Logic Instrument de prestations ressources opérationnelles	-167 478 €	Logic Instrument
Facturation par Logic Instrument GmbH de commissions ventes	-48 692 €	Logic Instrument
convention compte courant	10 126 €	Logic Instrument

Archos a également pris un engagement de rachat des actions MDV détenues par les managers (4,5 % du capital de MDV) au même prix (7,63 euros), assorti de conditions de réalisation d'objectifs opérationnels sur les activités de certaines filiales de MDV à fin avril 2025 pour un montant de 455 Keuros. Cet engagement a été pris sur les mêmes bases de valorisation que celle utilisée dans le cadre du rachat des actions MDV préalablement à l'offre de retrait de cote.

2 – Inventaire des titres de participations (en Keuros)

En milliers d'euros

Description	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Filiales (plus de 50%)		
Archos Deutschland Gmbh	25	0
Archos Italie	10	0
Archos Technology Schenzen	493	0
Arnova Technology Hong Kong	1 707	0
Medical Devices Venture (ex-Picowan)	3 442	3 442
Participations (10 à 50%)		
Logic Instrument SA	3 564	1 916
Autres titres		
Titres auto-détenus		
Autres titres	123	123
Total	9 364	5 481

3 – Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients (article D.441-6 du Code de Commerce)

	Article D. 441 - II : Factures <u>recues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 - II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	20	X				106	43	X				48
Montant cumulé des factures concernées TTC	12	14	7	0	842	874	-125	-8	-2	0	-16	-151
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	0%	0,5%	0,2%	0,00%	28,6%	29,8%	X					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	X						-6%	0%	0%	0%	-1%	-7%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - Article L.441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- délais contractuels - délais légaux						- délais contractuels - délais légaux					

Les factures clients et fournisseurs avec des filiales d'ARCHOS SA ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus. Les factures fournisseurs présentées dans la partie (B) du tableau sont exclues de la partie (A) du tableau car elles font l'objet d'accord spécifiques.

4 - Tableau des cinq derniers exercices (comptes sociaux)

en euros	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
1 - Capital en fin d'exercice					
Capital social	253 614	1 331 690	51 495	68 552	522 477
Nombre d'actions ordinaires	253 613 962	13 316 898 403	20 598 165	1 246 403	58 053 021
Nombre d'actions de préférence	0	0	0	0	0
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors TVA	15 473 524	8 113 961	5 178 993	4 613 550	5 607 173
Résultat avant IS, particip. et dot.	-19 354 406	-2 242 832	-7 193 128	-2 580 992	1 048 580
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat net comptable	-701 837	-6 517 933	-2 089 999	-2 320 544	1 837 123
3 - Résultat par action					
Résultat avant IS, participation et dotations	-0,08	0,00	0,00	-2,07	0,02
Résultat net comptable	0,00	0,00	0,00	-1,86	0,03
4 - Personnel					
Effectif moyen de l'exercice	17	15	15	10	11
Masse salariale de l'exercice	2 615 361	1 271 510	1 271 510	980 832	924 124
Montant des charges sociales	1 078 699	603 291	603 291	419 613	388 945

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

(Etabli en conformité de l'article L.225-184 du Code de commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'attribution d'options de souscription d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Par ailleurs, nous vous informons que lors de l'exercice écoulé, aucune option n'a été exercée.

Fait à Igny,

Le 27 mars 2025

Le Conseil d'administration.

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION GRATUITES D'ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous rendons compte des opérations d'attributions gratuites d'actions réalisées au cours de l'exercice 2024 en vertu des dispositions des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce. Nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'attribution d'actions gratuites n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Fait à Igny,

Le 27 mars 2025

Le Conseil d'Administration.

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ACHAT D' ACTIONS AUTORISEES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2024

(Etabli en conformité de l'article L.22-10-62 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.22.-10-62 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'achat d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Fait à Igny,

Le 27 mars 2025

Le Conseil d'Administration.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion sur les comptes consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Archos relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une

opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 28 mars 2025

Extentis Audit

Frédéric BITBOL

Commissaire aux comptes

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024

Bilan Consolidé

En K - EUR

Actif	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	5 324	4 482
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	4 685	3 814
Immobilisations corporelles	103	142
Immobilisations financières	228	301
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	5 655	4 925
Stocks et en-cours	2 942	3 681
Clients et comptes rattachés	4 305	5 816
Autres créances et comptes de régularisation	1 249	1 167
Valeurs mobilières de placement	200	200
Disponibilités	10 008	10 349
Actif circulant	18 703	21 213
Total Actif	24 358	26 138

Passif	31/12/2024	31/12/2023
Capital (1)	522	69
Primes (1)	24 654	22 598
Réserves et résultat consolidés (2)	-26 067	-27 018
Autres (3)		12
Capitaux propres - Part du groupe	-890	-4 339
Intérêts minoritaires	5 728	4 957
Provisions	821	1 107
Emprunts et dettes financières	8 038	11 551
Fournisseurs et comptes rattachés	7 657	9 093
Autres dettes et comptes de régularisations	3 003	3 770
Dettes	18 698	24 413
Total Passif	24 358	26 138

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

774

-2 610

Compte de résultat Consolidé

En K - EUR	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	31 371	19 781
Autres produits d'exploitation	827	891
Achats consommés	22 705	14 734
Charges de personnel (1)	5 476	4 229
Autres charges d'exploitations	2 380	2 482
Impôts et taxes	176	71
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	411	501
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	1 050	-1 345
Dotations aux dépréciations des écarts d'acquisitions	8	
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	1 042	-1 345
Produits et charges financières	-18	28
Produits et charges exceptionnelles	669	-1 029
Impôts sur les résultats	291	58
Résultat net des entités intégrées	1 402	-2 403
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence		
Résultat net d'ensemble consolidé	1 402	-2 403
Intérêts minoritaires (2)	628	207
Résultat net (Part du groupe)	774	-2 610

(1) Y compris participation des salariés

(2) Dont intérêts minoritaires dans LOGIC INSTRUMENT/ELEXO (+934 K€), DEXTRAIN (-166 K€), MDV (-7 K€), DOMISANTE (-8 K€), POLADERME (-118 K€), MDV IT (-7 K€).

Tableau de flux de trésorerie consolidé

En K - EUR	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net consolidé	1 402	-2 403
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	-253	-124
Variation des impôts différés	74	46
Plus-values de cession, nettes d'impôt	86	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 309	-2 481
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-278	-1 540
<i>Dont stocks</i>	739	33
<i>Dont créances d'exploitation</i>	1 583	-593
<i>Dont dettes d'exploitation</i>	-2 600	-980
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 030	-4 021
Acquisition d'immobilisations	187	-328
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	1	25
Incidence des variations de périmètres (2)	-721	-4 642
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-534	-4 945
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire (1)	2 085	2 091
Emissions d'emprunts	170	6 117
Remboursements d'emprunts	-3 097	-746
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-843	7 462
Incidence des variations de cours des devises	5	-9
Variations de trésorerie	-341	-1 513
Trésorerie d'ouverture	10 548	12 060
Trésorerie de clôture	10 207	10 548

(1) L'augmentation de capital de la société ARCHOS est liée :
- aux conversions de OCA constatées sur l'exercice pour 698 K€,
- à une augmentation de capital souscrite par le management = 1 387 K€

(2) Les variations de trésorerie liées aux incidences de variation de périmètre sont principalement constituées de flux de trésorerie liées aux sociétés à MEDICAL DEVICE VENTURE pour - 410 K€ et d'un complément de prix payé relatif aux titres ELEXO.

Tableau de variation des capitaux propres

En K - EUR	Capital	Réserves	Résultats	Subventions	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres 31/12/2022	51	823	-1 506	98	506	-4 568	4 539
Correction des A nouveaux		-5				-4	-1
Affectation en réserves		-1 506	1 506				
Distributions de dividendes							
Variation de capital	17	2 846				2 863	
Résultat N-1			-2 403			-2 608	205
Variations des écarts de conversion					3	3	
Incidence des réévaluations							
Entrée de périmètre							
Sortie de périmètre							
Changement de méthode (1)							
Restructuration fusion							
Changement d'intérêts		256					256
Variation de périmètre							
Autres variations (2)				-68		-25	-42
Capitaux propres 31/12/2023	69	2 413	-2 403	30	509	-4 339	4 957
Correction des A nouveaux							
Affectation en réserves		-2 403	2 403				
Distributions de dividendes							
Variation de capital (1)	454	2 246				2 699	
Résultat N			1 402			774	627
Variations des écarts de conversion					-9	-9	
Incidence des réévaluations							
Entrée de périmètre							
Sortie de périmètre							
Changement de méthode							
Restructuration fusion							
Changement d'intérêts							
Variation de périmètre		200			-42	-0	158
Autres variations				-30		-15	-15
Capitaux propres 31/12/2024	522	2 456	1 402		458	-890	5 728

(1) L'ensemble des opérations sur capital sont exposées en partie 2 de la présente annexe "Augmentations de capital".

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1- PREAMBULE

La société ARCHOS SA est cotée sur Euronext Growth Paris. Elle est la société mère du Groupe ARCHOS. Le siège social est situé à Igny, en région parisienne.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2024, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

2- FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Organigramme juridique et évolutions du périmètre

ARCHOS SA est la société mère du Groupe dont le siège se trouve à Igny en région parisienne. ARCHOS SA détient treize filiales localisées en France, en Allemagne, à Hong Kong, en Chine et en Italie.

Le périmètre de consolidation du groupe est le suivant au 31 décembre 2024 :

Périmètre

SOCIETES	PAYS	31/12/2024			31/12/2023		
		% de Contrôle	% d'intérêts	Méthode	% de Contrôle	% d'intérêts	Méthode
ARCHOS SA	France	MÈRE	MÈRE	IG	MÈRE	MÈRE	IG
ARCHOS AG	Suisse	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS GMBH	Allemagne	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS ITALIA	Italie	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARNOVA TECHNOLOGY HONG KONG	Hong Kong	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS TECHNOLOGY SHENZHEN CO.LTD	Chine	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
LOGIC INSTRUMENT	France	24,23%	24,23%	IG	24,23%	24,23%	IG
LOGIC INSTRUMENT GMBH	Allemagne	24,23%	24,23%	IG	24,23%	24,23%	IG
ELEXO SAS	France	24,23%	24,23%	IG	24,23%	24,23%	IG
MEDICAL DEVICE VENTURE (Ex PICOWAN)	France	94,96%	94,96%	IG	90,85%	90,85%	IG
DEXTRAIN	France	53,83%	51,11%	IG	53,83%	48,90%	IG
POLADERME	France	49,11%	46,63%	IG	40,11%	36,44%	IG
MDV IT	France	94,96%	94,96%	IG	100,00%	90,85%	IG
LIFI MED	France	94,96%	94,96%	IG	51,00%	46,33%	IG
DOMISANTE	France	94,96%	94,96%	IG	70,00%	63,60%	IG

ARCHOS détient le contrôle exclusif de Logic Instrument car elle exerce une influence dominante avec la capacité d'utiliser les actifs, passifs et éléments hors-bilan de la même façon qu'elle contrôle ce même type d'éléments de sa propre entité. LOGIC INSTRUMENT est donc intégrée dans les comptes consolidés d'ARCHOS selon la méthode de l'intégration globale.

La société POLADERME (filiale de Medical Devices venture) est intégrée globalement dans les comptes consolidés du fait de la détention par la société MEDICAL DEVICE VENTURE de la majorité des droits de votes au comité stratégique (ayant de larges pouvoirs) et lui confèrent le contrôle de fait de cette société.

Evolutions du périmètre sur la période

Au cours de l'exercice 2024 le périmètre a évolué au sein du Groupe du fait :

- Du rachat par Archos SA de 4,1 % des actions de Medical Devices Venture SA (MDV) aux managers en application des accords mis en place à l'occasion de la sortie de cote de MDV. Ce rachat a été réalisé sur la même valorisation que celle retenue pour l'opération de retrait de cote (et donc sur la base du rapport d'expertise indépendante).
- Du rachat par MDV des parts détenues par les actionnaires minoritaires de Domisanté et de Lifi Med.
- De la souscription par Medical Devices Venture à une augmentation de capital de Poladerme en février 2024.

Activité et faits marquants :

Opérations sur le capital

Augmentations de capital

Le 20 février 2024, le nominal de l'action a été porté de 0,055 euros par action à 0,009 euros par action.

Le 26 mars 2024 le capital a été augmenté de 9.100.000 actions dans le cadre d'une augmentation de capital d'un montant de 435 Keuros souscrite par le management avec comme objet le rachat des dernières OCA du contrat Yorkville Advisors. Les actions ont été souscrites à 0,0478 euros par action.

Un accord a été conclu avec Yorkville en vue du rachat par la Société des 40 OCA (de 10.000 euros de valeur nominale chacune) qui restaient en circulation, de leur annulation et de la résiliation du contrat de financement en vigueur avec Yorkville Advisors. Ces opérations ont été effectuées en mars 2024 pour un prix total de 440.000 euros, soit à 110% de la valeur nominale des OCA. Le programme de financement conclu avec Yorkville Advisors le 17 mars 2021 est donc désormais résilié.

Enfin une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) a été lancée le 9 Avril 2024. Elle a été sursouscrite à hauteur de 190,6 % et a permis de lever 1 million d'euros qui ont été intégralement utilisés pour rembourser l'intégralité de la dette fiduciaire qui restait due à fin avril 2024. Les actions ont été souscrites à 0,043 euros par action.

ARCHOS a ainsi sur le premier semestre 2024 mis fin à tous les instruments de financements dilutifs et la participation du management aux augmentations de capital lui permet de détenir 27 % des actions de la Société.

Le tableau ci-dessous présente le détail des opérations sur le capital depuis le 31/12/2023 :

Synthèse des augmentations et réductions de capital de la période

	Nombre d'actions	Nominal	Capital social
Au 31 décembre 2023	1 246 403	0,0550	68 552,17 €
Conversions OCABSA	13 857 772		
Exercice BSAE Fiducie	10 619 503		
AGA	8 135		
Augmentation de capital managers 26/03/2024	9 100 000		
Augmentation de capital DPS 16/05/2024	23 221 208		
Au 31 décembre 2024	58 053 021	0,0090	522 477,19 €

Litiges et procédures judiciaires

La société a été assignée en 2022 devant le tribunal des Prudhommes pour un litige avec un ancien salarié. La société conteste l'ensemble des demandes. Ce litige a été jugé en faveur de la société fin 2023 mais la partie adverse a interjeté appel de la décision de première instance. A ce stade, il est impossible de se prononcer sur l'issue de ce litige, qui reste incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

La société a par ailleurs été assignée en 2023 devant le tribunal de Commerce par certains actionnaires qui réclament des dommages et intérêts à raison de la baisse du cours de bourse. La société conteste l'ensemble de ces demandes infondées. A ce stade, il est impossible de se prononcer sur l'issue de ce litige, qui reste incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

Propriété intellectuelle

La société KONINKLIJKE PHILIPS N.V avait assigné en 2015 et en 2017 ARCHOS SA en France et aux Pays-Bas et sa filiale ARCHOS GmbH en Allemagne pour violation alléguée de brevets portant sur différentes technologies. Une partie de ces litiges a pris fin suite à un accord entre les parties intervenu fin mars 2017. De nouvelles assignations ont été lancées par Philips fin juin 2017.

Pour les différentes procédures qui suivent leur cours, ARCHOS entend conclure au rejet de l'intégralité des demandes formulées par la société KONINKLIJKE PHILIPS N.V. Sur la base des éléments connus, le Groupe considère l'issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

D'autre part, dans le cadre du cours normal de ses activités, ARCHOS est en discussion avec des sociétés qui demandent l'adhésion à leurs programmes de licence relatifs à des brevets dont l'utilisation est considérée abusive par leurs propriétaires.

Impact de la guerre en Ukraine

Le conflit en Ukraine et ses conséquences économiques au plan mondial (inflation) ont impacté l'activité du groupe sur le semestre notamment dans l'activité auprès des clients du secteur grand public (ARCHOS SA) mais il n'est pas possible d'évaluer l'ampleur spécifique cet impact. Il est probable que cette crise continuera d'avoir des effets sur les ventes du secteur grand public.

Evènements postérieurs à la clôture

Acquisition par Logic Instrument SA d'ARTIC DISTRIBUTION, expert dans le secteur stratégique du maintien en condition opérationnelle des infrastructures souveraines, réalisée en début d'année 2025 avec une contribution attendue de l'ordre de 2M€ et un résultat d'exploitation supérieur à 10% pour un coût d'acquisition de 100k€.

Acquisition par Logic Instrument SA de GLACIER COMPUTER LLC aux USA le 22 mars 2025 pour un coût d'acquisition de 500 KUSD. Depuis 20 ans, GLACIER COMPUTER LLC est un intégrateur reconnu aux Etats Unis qui déploie des solutions mobiles pour un usage en extérieur et en conditions difficiles auprès de grandes sociétés américaines, en direct ou via un réseau de distributeurs qui couvre le territoire américain. L'entreprise réalise environ 8 millions de dollars de chiffre d'affaires par an et affiche une belle rentabilité dans son secteur.

3- METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

3.1 Règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe présentent un bilan et un compte de résultat au 31 décembre 2024 comparés au 31 décembre 2023. Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

L'ensemble des notes annexes est présenté en milliers d'euros, sauf mention particulière.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement ANC 2020-01 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

3.2 Principes généraux utilisés pour l'établissement des comptes consolidés

Les états financiers consolidés, ont été établis en conformité avec les règles en vigueur en France actuellement. Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables suivants :

- Principe de prudence
- Méthode des coûts historiques
- Principe de continuité d'exploitation
- Principe d'indépendance des exercices
- Principe de permanence des méthodes

3.3 Méthodes

Les principes de consolidation utilisés par le Groupe sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence des titres de participation.

Divers retraitements des comptes sociaux des sociétés du Groupe sont opérés au cours du processus de consolidation. Les principaux retraitements sont :

- Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes à l'ensemble consolidé, y compris les dividendes,
- Reconnaissance des impôts différés,
- Retraitement des frais d'acquisition des titres,
- Comptabilisation des engagements de retraite,
- Elimination des provisions réglementées.

3.4 Périmètre et méthodes de consolidation

Au 31 décembre 2024, les sociétés suivantes, dans lesquelles la société mère ARCHOS SA exerce un contrôle (exclusif ou conjoint) ont été consolidées par la méthode de l'intégration (globale ou proportionnelle). Les pourcentages de contrôles et d'intérêts sont différents lorsque la participation détenue par la société mère est indirecte et fait intervenir des sociétés que celle-ci ne contrôle pas à 100%.

SOCIETES	PAYS	31/12/2024			31/12/2023		
		% de Contrôle	% d'intérêts	Méthode	% de Contrôle	% d'intérêts	Méthode
ARCHOS SA	France	MÈRE	MÈRE	IG	MÈRE	MÈRE	IG
ARCHOS AG	Suisse				100,00%	100,00%	IG
ARCHOS GMBH	Allemagne	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS ITALIA	Italie	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARNOVA TECHNOLOGY HONG KONG	Hong Kong	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS TECHNOLOGY SHENZHEN CO.LTD	Chine	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
LOGIC INSTRUMENT	France	24,23%	24,23%	IG	24,23%	24,23%	IG
LOGIC INSTRUMENT GMBH	Allemagne	24,23%	24,23%	IG	24,23%	24,23%	IG
ELEXO SA S	France	24,23%	24,23%	IG	24,23%	24,23%	IG
MEDICAL DEVICE VENTURE (Ex PICOWAN)	France	94,96%	94,96%	IG	90,85%	90,85%	IG
DEXTRAIN	France	53,83%	51,11%	IG	53,83%	48,90%	IG
POLADERME	France	49,11%	46,63%	IG	40,11%	36,44%	IG
MDV IT	France	94,96%	94,96%	IG	100,00%	90,85%	IG
LIFI MED	France	94,96%	94,96%	IG	51,00%	46,33%	IG
DOMISANTE	France	94,96%	94,96%	IG	70,00%	63,60%	IG

La société DEXTRAIN et POLADERME sont intégrées globalement dans les comptes consolidés du fait de la détention par la société MEDICAL DEVICE VENTURE de la majorité des droits de votes aux comités stratégiques (ayant de larges pouvoirs) de ces sociétés et lui confèrent le contrôle de fait de ces sociétés.

3.5 Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaieur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

Les taux de conversion retenus sont :

Devise	Taux de clôture	Taux moyen	Taux d'ouverture
Dollar US (USD)	1,0389	1,0824	1,1050
Yuan (Chine - CNY)	7,5833	7,7875	7,8509
Franc suisse (CHF)	0,9412	0,9526	0,9260

3.6 Écarts d'acquisition

Détermination

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

▪ Écarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Immobilisations incorporelles » conformément au nouveau règlement ANC 2020-01.

▪ Écarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

Il n'existe aucun écart d'acquisition négatif à ce jour.

3.7 Frais de recherche et développement (« R&D »)

Les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès que les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- l'intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- la capacité à l'utiliser ou le vendre,
- l'actif générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'ensemble des coûts de développement engagés, déterminés projet par projet en fonction des temps réellement passés par les ingénieurs du bureau d'étude ainsi que des frais directs s'y rattachant, sont étudiés et les projets sont comptabilisés à l'actif, pour le coût engagé, à compter de la date à laquelle l'ensemble des critères sont respectés.

Les frais de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les projets sont amortis à compter de la date de début des ventes se rapportant aux projets concernés sur une période moyenne de 24 mois de façon linéaire (certains projets peuvent avoir une durée d'amortissement supérieure en fonction de leur date de commercialisation). Leur amortissement est imputé aux frais de R&D.

Les subventions reçues au titre des projets de développement figurent au bilan dans le poste "Autres Capitaux propres". Elles sont inscrites dans le compte de résultat dans le résultat au même rythme que les frais liés aux projets auxquels elles sont liées.

3.8 Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs bénéficieront au Groupe et lorsque les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable. La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée :

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 an et 3 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	18 mois à 5 ans

3.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation, déterminés selon le mode linéaire, sont calculés en fonction de la durée de vie prévue des biens concernés :

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	2,6,8 et 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	2, 3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire	8 et 10 ans
Prototypes	Linéaire	1 an
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

3.10 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements évalués à leur coût d'entrée au bilan. Elles font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute.

3.11 Contrats de location

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges d'exploitation.

En matière de crédit-bail et de location financement, le groupe a retenu la méthode de référence du règlement ANC 2020-01.

L'activation des crédits baux au bilan consolidé du Groupe se traduit par la constatation de l'actif initialement financé, et de la dette restant à rembourser aux sociétés de crédit-bail au passif. Les biens financés en crédit-bail correspondent à l'acquisition de véhicules, principalement pour la société LOGIC INSTRUMENT.

3.12 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, selon la méthode du cout moyen pondéré.

Le Groupe ARCHOS fait face à des risques liés au secteur d'activité dans lequel il évolue. Ces risques sont principalement liés (1) à la concurrence, (2) à la baisse des prix des produits dans le secteur de l'électronique grand public, (3) à l'environnement économique et géopolitique et (4) à la saisonnalité. ARCHOS vend des produits dont les prix ont tendance à baisser en raison notamment de l'importance croissante des volumes de vente d'une technologie donnée et des évolutions rapides des innovations technologiques successives. Ainsi, la Direction détermine à la clôture la valeur nette de réalisation des produits en stocks au regard du prix de vente attendu après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation.

Dans le cas, où le prix de revient d'un produit serait supérieur à sa valeur nette réalisable, une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée. La dépréciation peut être reprise si les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

3.13 Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sur lesquelles un risque de non-recouvrement est identifié en fin de période font l'objet d'une dépréciation. L'analyse du risque de non recouvrement tient compte de critères tels que l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige ou la situation financière du client.

3.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants pris en compte dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie correspondent aux liquidités, aux dépôts bancaires à vue et autres placements court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois, convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur ou de perte en capital. Les découverts bancaires sont comptabilisés en passifs financiers.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché et au cours de change en vigueur à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

3.15 Capital

Les actions ordinaires sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lorsqu'une société du Groupe acquiert des actions ARCHOS SA, soit directement, soit dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un établissement financier, le prix payé, augmenté des coûts directs supplémentaires, est comptabilisé en titres d'auto-contrôle et déduit des fonds propres.

Lors de leur cession, la contrepartie reçue en échange de ces titres, nets des coûts de transaction et des effets d'impôts liés, est comptabilisée en capitaux propres.

3.16 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs et sur autres créditeurs (dettes fiscales et sociales) sont évaluées à leur valeur nominale.

3.17 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si le groupe a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources. Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation de la sortie de ressource qui sera nécessaire pour éteindre les obligations.

Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes faites et de leurs chances réelles de réalisation.

3.18 Avantages au personnel

La provision pour indemnités de fin de carrière comprend les indemnités conventionnelles de fin de carrière spécifiques au régime français.

La provision est estimée par application d'une méthode actuarielle rétrospective prenant en compte le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation.

La provision pour indemnités de fin de carrière est enregistrée en provision pour risques et charges

3.19 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte des différences temporelles entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. A ce titre le Groupe reconnaît comme assiette de calcul des actifs d'impôts différés, les profits attendus dans les cinq exercices suivant la date d'arrêté, tels qu'ils ressortent de Business Plans arrêtés par le Président.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, afin de déterminer si cette valeur doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une réduction sera effectuée dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants soient disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les taux d'impôts retenus pour calculer les impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera. Les effets de modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé. Les impôts différés actif et passif sont compensés entité fiscale consolidée par entité fiscale consolidée.

Au 31 décembre 2024, les impôts différés ont été calculés au taux de 25 %.

En cas de changement de taux d'impôt, les impositions différées sont ajustées au nouveau taux en vigueur sur l'exercice où le changement est connu et l'ajustement imputé en compte de résultat.

Compte tenu des résultats déficitaires importants de la société ARCHOS SA avant 2024, les impôts différés actifs n'ont pas fait l'objet au 31 décembre 2024 d'une activation dans les comptes consolidés pour cette société, car leur caractère recouvrable à moyen terme n'est pas assuré.

Note 1 : Immobilisations incorporelles

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Ecarts d'acquisition	4 417			879		5 296
Frais de développement	2 776					2 776
Concessions, brevets et droits similaires	955	13	440			528
Immobilisations incorporelles en crédit bail et assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	356					356
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations incorporelles brutes	8 505	13	440	879		8 957

Amortissements et provisions	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Ecarts d'acquisition	603	8				611
Frais de développement	2 729	34				2 763
Concessions, brevets et droits similaires	690	8	440			258
Immobilisations incorporelles en crédit bail et assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	4 023	50	440			3 633

Valeurs nettes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Ecarts d'acquisition	3 814	-8		879		4 685
Marques						
Frais de développement	47	-34				13
Concessions, brevets et droits similaires	265	5				270
Immobilisations incorporelles en crédit bail et assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	356					356
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	4 482	-37		879		5 324

Note 2 : Immobilisations Corporelles

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Terrains						
Constructions	4					4
Installations techniques, matériel, outillage	200					200
Immobilisations corp. en crédit bail et assimilés	9				-9	
Autres immobilisations corporelles	1 838	7	1 109		12	749
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	2 051	7	1 109		4	954

Amortissements et provisions	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Terrains						
Constructions	4					4
Installations techniques, matériel, outillage	143	22				165
Immobilisations corp. en crédit bail et assimilés	9				-9	
Autres immobilisations corporelles	1 754	24	1 109		12	681
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	1 909	46	1 109		4	850

Valeurs nettes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	57	-22				35
Immobilisations corp. en crédit bail et assimilés						
Autres immobilisations corporelles	84	-17				68
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	142	-38				103

Note 3 : Immobilisations Financières

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Titres de participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	123		76			47
Prêts	78					78
Autres immobilisations financières	100	2	1		0	102
Titres mis en équivalence						
Valeurs brutes	301	2	76		0	228

Provisions	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Titres de participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
Provisions						

Valeurs nettes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Titres de participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	123		76			47
Prêts	78					78
Autres immobilisations financières	100	2	1		0	102
Titres mis en équivalence						
Valeurs nettes	301	2	76		0	228

Note 4 : Stocks

En milliers d'euros

Description	31-déc.-24	31-déc.-23
Matières premières et composants	0	0
Produits finis & Travaux en cours	4 525	5 425
Total Stock brut (1)	4 525	5 425
Matières premières et composants	0	0
Produits finis & Travaux en cours	-1 584	-1 745
Total Provisions pour dépréciation des stocks	-1 584	-1 745
Total - Stocks	2 942	3 681

(1) Les stocks des filiales sont nets de l'élimination de la marge intra-groupe.

Note 5 : Clients et Comptes rattachés

En milliers d'euros

Description	31-déc.-24	31-déc.-23
Montant des clients bruts cédés et non cédés	4 530	6 041
Dépréciation	-226	-226
Montant net	4 305	5 816

Note 6 : Autres créances et comptes de régularisations

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Avances et actes. versés sur cdes.	148		-54			93
Créances fiscales	716	142				858
Actifs d'impôts différés						
Créances sociales	58	22			-29	50
Autres créances	158	10		58		226
Capital souscrit, appelé et non versé						
Comptes de régularisation	87		-67			20
Valeurs brutes	1 167	174	-54	58	-29	1 249

Provisions	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Avances et actes. versés sur cdes.						
Créances fiscales						
Actifs d'impôts différés						
Créances sociales						
Autres créances						
Capital souscrit, appelé et non versé						
Comptes de régularisation						
Provisions						

Valeurs nettes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Avances et actes. versés sur cdes.	148		-54			93
Créances fiscales	716	142				858
Actifs d'impôts différés						
Créances sociales	58	22			-29	50
Autres créances	158	10		58		226
Capital souscrit, appelé et non versé						
Comptes de régularisation	87		-67			20
Valeurs nettes	1 167	174	-54	58	-29	1 249

Note 7 : Trésorerie et équivalent trésorerie

En milliers d'euros

Situation nette de trésorerie	31-déc.-24	31-déc.-23
Concours bancaires		
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	1	2
Total découverts bancaires	1	2
Disponibilités		
Valeurs mobilières de placement	200	200
Disponibilités	10 008	10 349
Total disponibilités	10 208	10 549
Total situation nette de trésorerie	10 207	10 548

Les positions libellées en devises des disponibilités sont les suivantes :

En milliers d'euros

Encours	31-déc.-24	31-déc.-23
EUR	9 362	10 431
GBP		-1
USD	547	52
Autres	99	66
Total trésorerie	10 008	10 548

Note 8 – Endettement

En milliers d'euros

Endettement financier net	31-déc.-24	31-déc.-23
Dettes financières "Capitaux propres Autres"		
Subvention d'investissement		12
Avances conditionnées		
Dettes financières "Capitaux propres Autres"	0	12
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles	0	550
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	4 714	6 503
Emprunts en crédit-bail	29	53
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes	0	2
Autres dettes financières (2)	3 295	4 443
Total emprunts et dettes financières	8 038	11 551
Total dettes financières brutes	8 038	11 563
Valeurs mobilières de placement	-200	-200
Disponibilités	-10 008	-10 349
(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus	-2 170	1 013

(1) Dont emprunts rachat Elexo 1,7 M€, Emprunts BFR Elexo 1,6 M€, PGE Logic Instrument 0,5 M€ et avances remboursables obtenues pour le financement de projets collaboratifs pour 1,2 M€.

(2) Dont emprunt BEI rééchelonné pour 3 M€.

Dettes par échéance	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
En EUR				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré	4 714	987	3 727	
Concours bancaires courants				
Emprunts en crédit bail	29	19	10	
Emprunts et dettes financières divers	3 295	295	3 000	
TOTAL GENERAL	8 038	1 301	6 737	

Note 9 – Provisions

En K - EUR

Valeurs brutes	Litige	Garanties	Risques contractuels	IDR	Autres	Total
Situation au 31 décembre 2022	-	478	-	226	107	810
Entrée de périmètre				338	13	
Dotations				30	280	4 504
Reprises	-	264	-	39	62	223
Situation au 31 décembre 2023	-	214	-	555	338	1 107
Entrée de périmètre						-
Dotations	130			43	21	193
Reprises	-	214	-	265	-	479
Situation au 31 décembre 2024	130	-	-	333	359	822

Note 10 – Information sectorielle

En milliers d'euros

	ARCHOS	LOGIC INSTRUMENT	LOGIC INSTRUMENT GMBH	ELEXO	MDV IT	AUTRES	TOTAL GROUPE
Chiffre d'affaires	3 284	8 052	1 687	17 423	915	10	31 371

Les données ci-dessus sont regroupées selon les agrégats suivants :

ARCHOS : ARCHOS SA, ARCHOS GMBH, ARCHOS ITALIA, ARCHOS AG, ARNOVA TECHNOLOGIE HONGKONG, ARCHOS TECHNOLOGIE SHENZHEN

Note 11 – Effectifs

Entité	Pays	31-déc-24	31-déc-23
ARCHOS SA	France	11	10
ARCHOS GmbH	Allemagne		
ARCHOS AG	Suisse		
ARCHOS Italia	Italie		
ARCHOS China (ATH & ATS)	Chine	4	4
ARCHOS Tecnologia Espana	Espagne		
LOGIC INSTRUMENT (Groupe)	France/ Allemagne	16	15
ELEXO	France	12	13
Total		43	42
MEDICAL DEVICES VENTURE	France	1	2
DEXTRAIN	France	2	2
POLADERME	France	2	1
LIFI MED	France	0	0
MDV IT	France	0	0
DOMISANTE	France	0	0
Total		5	5

Note 12 – Résultat Financier

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 31 décembre 2024	Du 1er janvier au 31 décembre 2023
Gains de change		
Différences positives de change	129	
Autres produits financiers	335	153
Produits financiers	464	153
Pertes de change		
Différences négatives de change	158	66
Charges d'intérêts	324	55
Autres charges financières	0	4
Charges financières	482	125
Total	-18	28

Note 13 – Résultat Exceptionnel

Il est à noter sur la période un produit exceptionnel lié à l'abandon d'une dette financière BPI au profit de ARCHOS pour un montant de 500 K€.

Note 14 – Résultat par actions

	Du 1er janvier au 31 décembre 2024	Du 1er janvier au 31 décembre 2023
Résultat Net par action en euros	-0,0241	-2,0938
Nombre d'actions retenu	58 053 021	1 246 403
Résultat Net dilué par action en euros	-0,0241	-2,0938
Nombre d'actions retenu	58 053 021	1 246 403

Au 31 décembre 2024, il n'y a pas d'instruments dilutifs.

Note 15 – Preuve d'impôt consolidé

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	1 402
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	1 402
Impôt réel	291
Impôt différé changement de taux au résultat	
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	1 692
IMPOT THEORIQUE ENTITE	422
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-132
ECART IMPOT THEORIQUE GROUPE IMPOT THEORIQUE ENTITE	-1
IMPOT THEORIQUE GROUPE (25%)	423
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	-132
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecart sur bases imposées à taux différenciés	
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôt société	-96
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôt société	
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-96
SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER	-37
Ecart permanent (Résultat non imposé hors dividendes internes)	-9
Ecart temporaire	
Déficit exercice non activé	248
Utilisation déficit antérieur	-287
Imposition plus-values antérieures	
Résultat fiscal transféré ou attribué	
Résultat imposé ultérieurement	
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	11
Résultat sociétés transparente fiscalement	
Autres bases	
Résultat et corrections intégration fiscale	
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	-37
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-132

Note 16 – Transactions avec les parties liées

Le détail des transactions figure dans le Rapport financier Annuel (conventions courantes et conventions réglementées).

Note 17 – Rémunérations des dirigeants

Le montant global des rémunérations, engagements de retraites, avances et crédits consentis à l'ensemble des membres des organes d'administration à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées se décompose comme suit :

En milliers d'euros						
Description	Archos SA	MDV	ATH (*)	LOGIC INSTRUMENT	ELEXO	Total
Rémunérations et assimilés	325	52	144	116	48	685
Engagements de retraite	0					
Avances	0					
Total	325	52	144	116	48	685

(*) Montants en HK\$ convertis en euros au taux au 31/12/24

Note 18 – Rémunérations des Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes de la société sont présentés ci-après :

En milliers d'euros	Montant		%	
	2024	2023	2024	2023
Audit				
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	40	30	87%	100%
SOUS-TOTAL	40	30	87%	100%
Services autres que la certification des comptes				
* services autres que le commissariat aux comptes				
Emetteur	6	0	0%	0%
SOUS-TOTAL	6	0	13%	0%
TOTAL	46	30	100%	100%

1.18.1 Note 19 – Engagements

Engagements donnés :

Engagements donnés	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Cautions de contre-garantie sur marchés				
Créances cédées non échues				
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Avals, cautions et garanties donnés				
Crédits documentaires				
Instruments financiers de change				
Gage d'instruments financiers	1 246		1 246	
Autres engagements donnés				
Promesses de rachat d'actions Medical Devices Venture SA	455	455		
TOTAL	1 701	455	1 246	0

La dette financière due par ARCHOS SA à la Banque Européenne d'Investissement (la « BEI ») est enregistrée au passif du bilan consolidé pour un montant total de 3.000 K€ de dette rééchelonnée. Dans le cadre de l'Accord de Règlement de la Dette BEI, la Société s'est engagée auprès de la BEI, s'agissant de la moitié de la valeur nominale de la créance que la BEI détient sur la Société en vertu du Prêt BEI (soit 3 millions d'euros), à rembourser à la BEI, chaque année calendaire à compter de l'année 2021, une somme correspondant à 25% de l'EBITDA annuel consolidé part du Groupe calculé sur la base des états financiers annuels approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société, plafonnée en tout état de cause à un montant global maximum de 3 millions d'euros (la « Dette Rééchelonnée »). Il est précisé que si ce montant global n'atteint pas 3 millions d'euros après le 7ème paiement annuel, aucun autre paiement ne sera effectué et aucun autre montant ne restera dû par la Société à la BEI au titre de la Dette Rééchelonnée.

Archos a également pris en 2023 un engagement de rachat des actions MDV détenues par les managers (4,5% du capital de MDV) au même prix que celui retenu dans le cadre du rachat des actions MDV aux investisseurs externes (7,63 euros) mais assorti de conditions de réalisation d'objectifs opérationnels sur les activités de certaines filiales de MDV à fin avril 2025 pour un montant de 455 Keuros. Cet engagement a été pris sur les mêmes bases de valorisation que celle utilisée dans le cadre du rachat des actions MDV préalablement à l'offre de retrait de cote.

Logic Instrument SA a donné en nantissement les actions de la société Elexo dans le cadre des emprunts ayant financé une partie du coût d'acquisition.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Archos relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 mars 2024

Extentis Audit

Frédéric BITBOL
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS ARCHOS SA
I. BILAN AU 31/12/2024
A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 871	8 693	12 178	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	140 490	93 436	47 053	56 781
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 241 253	3 882 284	5 358 968	4 223 299
Créances rattachées à des participations				875 194
Autres titres immobilisés	47 282		47 282	122 800
Prêts				
Autres immobilisations financières	40 299		40 299	40 836
ACTIF IMMOBILISE	9 490 194	3 984 414	5 505 781	5 318 910
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	574 768	133 499	441 269	690 687
Avances, acomptes versés sur commandes	30 240		30 240	84 886
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 271 479	225 712	2 045 767	1 858 489
Autres créances	227 426	46 669	180 758	193 230
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	3 929 147		3 929 147	4 088 145
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	15 442		15 442	6 177
ACTIF CIRCULANT	7 048 501	405 879	6 642 622	6 921 614
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				24 615
TOTAL GENERAL	16 538 695	4 390 293	12 148 402	12 265 140

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 522 477)	522 477	68 552
Primes d'émission, de fusion, d'apport	24 654 147	22 598 270
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-25 996 877	-23 866 015
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 837 123	-2 320 544
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 016 869	-3 519 737
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	941 242	1 481 450
AUTRES FONDS PROPRES	941 242	1 481 450
Provisions pour risques	469 992	429 448
Provisions pour charges	233 017	253 006
PROVISIONS	703 009	682 454
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		549 999
Autres emprunts obligataires	3 000 000	3 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 694
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	6 120	1 443 322
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	345 921	669 762
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 447 604	6 097 580
Dettes fiscales et sociales	1 322 791	1 126 388
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	145 162	356 332
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	219 684	219 684
DETTES	9 487 282	13 464 761
Ecart de conversion passif		156 212
TOTAL GENERAL	12 148 402	12 265 140

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

Rubriques	Exercice 2024			Exercice 2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 588 955	837 873	3 426 828	3 436 232
Production vendue de biens	-19		-19	18 800
Production vendue de services	1 816 548	363 816	2 180 364	1 158 518
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 405 484	1 201 689	5 607 173	4 613 550
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			61 200	497 523
Autres produits			110 002	3 372
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 778 375	5 114 445
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 761 636	2 068 554
Variation de stock (marchandises)			214 557	398 230
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 671 048	1 871 783
Impôts, taxes et versements assimilés			80 635	25 229
Salaires et traitements			924 124	980 832
Charges sociales			388 945	419 613
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 368	60 135
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			51 932	31 668
Dotations aux provisions			95 753	16 745
Autres charges			206 719	262 672
CHARGES D'EXPLOITATION			5 412 718	6 135 461
RESULTAT D'EXPLOITATION			365 656	-1 021 016
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			956 532	129 282
Produits financiers de participations			135 654	129 282
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			813 922	
Différences positives de change			6 956	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			141 560	80 682
Dotations financières aux amortissements et provisions				15 675
Intérêts et charges assimilées			122 204	16 685
Différences négatives de change			19 355	48 322
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			814 973	48 600
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 180 629	-972 415
PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 133 625	1 113 981
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 030 153	1 054 817
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges			103 473	59 164
CHARGES EXCEPTIONNELLES			477 131	2 462 110
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			336 061	2 290 092
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			116 070	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			25 000	172 018
RESULTAT EXCEPTIONNEL			656 494	-1 348 129
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			7 868 533	6 357 708
TOTAL DES CHARGES			6 031 410	8 678 252
BENEFICE OU PERTE			1 837 123	-2 320 544

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

Le chiffre d'affaires de la société ARCHOS SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'est élevé à 5,6 M€ contre 4,6 M€ pour la même période en 2023. Les charges d'exploitation se sont élevées à 5,4 M€ contre 6,1 M€ en 2023.

Le résultat d'exploitation ressort à 0,4 M€ contre -1 M€ en 2023. Le résultat exceptionnel à fin 2024 s'établit à 0,7 M€ contre -1,3 M€ en 2023.

Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel, le résultat net s'établit à +1,8 M€ contre -2,3 M€ en 2023.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Opérations sur le capital

Augmentations de capital

Le 20 février 2024, le nominal de l'action a été porté de 0,055 euros par action à 0,009 euros par action.

Le 26 mars 2024 le capital a été augmenté de 9.100.000 actions dans le cadre d'une augmentation de capital d'un montant de 435 Keuros souscrite par le management avec comme objet le rachat des dernières OCA du contrat Yorkville Advisors. Les actions ont été souscrites à 0,0478 euros par action.

Un accord a été conclu avec Yorkville en vue du rachat par la Société des 40 OCA (de 10.000 euros de valeur nominale chacune) qui restaient en circulation, de leur annulation et de la résiliation du contrat de financement en vigueur avec Yorkville Advisors. Ces opérations ont été effectuées en mars 2024 pour un prix total de 440.000 euros, soit à 110% de la valeur nominale des OCA. Le programme de financement conclu avec Yorkville Advisors le 17 mars 2021 est donc désormais résilié.

Enfin une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) a été lancée le 9 Avril 2024. Elle a été sursouscrite à hauteur de 190,6 % et a permis de lever 1 million d'euros qui ont été intégralement utilisés pour rembourser l'intégralité de la dette fiduciaire qui restait due à fin avril 2024. Les actions ont été souscrites à 0,043 euros par action.

ARCHOS a ainsi sur le premier semestre 2024 mis fin à tous les instruments de financements dilutifs et la participation du management aux augmentations de capital lui permet de détenir 27 % des actions de la Société.

Le tableau ci-dessous présente le détail des opérations sur le capital depuis le 31/12/2023 :

Synthèse des augmentations et réductions de capital de la période

	Nombre d'actions	Nominal	Capital social
Au 31 décembre 2023	1 246 403	0,0550	68 552,17 €
Conversions OCABSA	13 857 772		
Exercice BSAE Fiducie	10 619 503		
AGA	8 135		
Augmentation de capital managers 26/03/2024	9 100 000		
Augmentation de capital DPS 16/05/2024	23 221 208		
Au 31 décembre 2024	58 053 021	0,0090	522 477,19 €

Litiges et procédures judiciaires

La société a été assignée en 2022 devant le tribunal des Prudhommes pour un litige avec un ancien salarié. La société conteste l'ensemble des demandes. Ce litige a été jugé en faveur de la société fin 2023 mais la partie

adverse a interjeté appel de la décision de première instance. A ce stade, il est impossible de se prononcer sur l'issue de ce litige, qui reste incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

La société a par ailleurs été assignée en 2023 devant le tribunal de Commerce par certains actionnaires qui réclament des dommages et intérêts à raison de la baisse du cours de bourse. La société conteste l'ensemble de ces demandes infondées. A ce stade, il est impossible de se prononcer sur l'issue de ce litige, qui reste incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

Propriété intellectuelle

La société KONINKLIJKE PHILIPS N.V avait assigné en 2015 et en 2017 ARCHOS SA en France et aux Pays-Bas et sa filiale ARCHOS GmbH en Allemagne pour violation alléguée de brevets portant sur différentes technologies. Une partie de ces litiges a pris fin suite à un accord entre les parties intervenu fin mars 2017. De nouvelles assignations ont été lancées par Philips fin juin 2017.

Pour les différentes procédures qui suivent leur cours, ARCHOS entend conclure au rejet de l'intégralité des demandes formulées par la société KONINKLIJKE PHILIPS N.V. Sur la base des éléments connus, le Groupe considère l'issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

D'autre part, dans le cadre du cours normal de ses activités, ARCHOS est en discussion avec des sociétés qui demandent l'adhésion à leurs programmes de licence relatifs à des brevets dont l'utilisation est considérée abusive par leurs propriétaires.

Impact de la guerre en Ukraine

Le conflit en Ukraine et ses conséquences économiques au plan mondial (inflation) ont impacté l'activité du groupe sur la période notamment dans l'activité auprès des clients du secteur grand public (ARCHOS SA) mais il n'est pas possible d'évaluer l'ampleur spécifique cet impact. Il est probable que cette crise continuera d'avoir des effets sur les ventes du secteur grand public.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Acquisition de Artic SAS en France (pour un prix de 100 K€) et de Glacier Computer LLC aux USA et émission de 286.837 actions nouvelles de Logic Instrument en règlement de l'acquisition de Glacier Computer LLC (500 KUSD).

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Généralités

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

3.2. Hypothèses clés et appréciations

La préparation des états financiers implique la prise en compte d'appréciations, d'estimations et d'hypothèses, établies sur la base d'informations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La Direction de la société revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique. Compte tenu du niveau réduit de visibilité lié au contexte économique de crise actuel et en fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principaux thèmes relatifs aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les éléments suivants :

Provisions pour garantie

Cette provision couvre les charges futures qui seront potentiellement supportées au titre de la réparation des produits défectueux pendant leur période de garantie. Cette provision est établie sur la base des statistiques de retours pour réparation sous garantie de la base installée de produits, appliqués aux volumes des ventes des 6 derniers mois. La valorisation du coût de réparation est établie sur la base d'un coût moyen de réparation constaté dans l'année.

Provisions liées aux ventes

Une provision statistique est constituée en fin de période pour couvrir les risques d'annulation de ventes liées aux retours futurs de produits cédés sur la période à des clients. Le taux statistique retenu est établi en fonction de l'analyse des taux de retour constatés sur l'année.

Evaluation des titres de participation

Le coût d'acquisition des titres de participation est comparé en fin d'année à la valeur d'utilité, se définissant sur la base d'éléments prévisionnels comme les perspectives de rentabilité, de réalisation (notamment le cours de bourse à la date de clôture pour des titres de participation cotés en bourse) et de conjonctures économiques, ou à l'actif net comptable. Une dépréciation des titres de participation est constatée si la valeur d'utilité (ou la valeur nette comptable) est inférieure au coût d'acquisition. Une provision pour risques peut également être comptabilisée en cas de situation nette négative d'une filiale en complément de la provision pour dépréciation des titres ; dans ce cas, cette provision est comptabilisée au compte de résultat dans les charges financières.

Avantages au personnel

La société se conforme strictement aux législations locales et le coût principal dans ce domaine est composé des indemnités de départ à la retraite, en France.

La méthode d'évaluation actuarielle utilisée est la méthode des Unités de Crédits Projetées. Les hypothèses comprennent principalement le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des salaires. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que la mortalité, la rotation du personnel et le départ anticipé en retraite. Les hypothèses et les informations statistiques utilisées sont déterminées par la Direction.

Ces hypothèses actuarielles mises en œuvre pour l'évaluation des régimes peuvent s'avérer différentes des résultats réels en cas de modification des conditions de marché et de changements significatifs de nature économique et sociale. L'écart en résultant est enregistré en compte de résultat.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Hypothèses Retenues	2024	2023	2022	2021
Taux d'actualisation des engagements	3,14%	3,49%	3,51%	0,77%
Taux de réévaluation des salaires	3%	2%	3%	3%

3.3. Immobilisations

La société applique les nouvelles règles comptables relatives aux actifs en se conformant aux règlements ANC n° 2014-03.

La valeur d'entrée des immobilisations est évaluée sur la base des coûts historiques (prix d'acquisition hors frais financiers).

Les frais de développement comptabilisés sont engagés en fonction de clients potentiels, sans contrepartie spécifique. Ils sont déterminés en fonction des temps réels passés par les ingénieurs du bureau d'étude, ainsi que les frais divers s'y rattachant. Ces frais de développement sont déterminés projet par projet.

Ils sont amortis à compter de la date de début des ventes se rapportant aux projets concernés sur une période moyenne de 18 mois de façon linéaire (certains projets peuvent avoir une durée d'amortissement supérieure en fonction de leur période de commercialisation).

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés en fonction de la durée d'utilisation des actifs sous-jacents.

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Frais de Recherche et développement	Linéaire	18 mois à 5 ans
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 à 5 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	1 à 4 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	2 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 8 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

Lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est supérieure à leur valeur actuelle, il est constaté une dépréciation de ces actifs.

3.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des produits finis comprend le prix des composants, la charge de main d'œuvre nécessaire à l'assemblage, les frais généraux de production du sous-traitant. Il intègre aussi d'autres coûts directement attribuables à l'acquisition. Les achats effectués en US dollars sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au taux de change USD / EUR du jour de la transaction.

Le Groupe ARCHOS fait face à des risques liés au secteur d'activité dans lequel il évolue. Ces risques sont principalement liés (1) à la concurrence, (2) à la baisse des prix des produits dans le secteur de l'électronique grand public, (3) à l'environnement économique et géopolitique et (4) à la saisonnalité. ARCHOS vend des

produits dont les prix ont tendance à baisser en raison notamment de l'importance croissante des volumes de vente d'une technologie donnée et des évolutions rapides des innovations technologiques successives. Ainsi, la direction détermine à la clôture la valeur nette de réalisation des produits en stocks au regard du prix de vente attendu après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation.

Dans le cas, où le prix de revient d'un produit serait supérieur à sa valeur nette réalisable, une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée. La dépréciation peut être reprise si les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

3.5. Clients et comptes rattachés

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses donnent lieu à enregistrement de provisions pour dépréciation des comptes clients, déterminées client par client, par référence à l'antériorité et au risque estimé de non recouvrement des créances.

3.6. Créances et dettes libellées en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours de change du jour. En fin d'exercice, les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Une provision est constatée en cas de perte de change.

3.7. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique. En cas de cession, le prix de revient est établi selon la méthode premier entré – premier sorti (FIFO). A la clôture de l'exercice la valeur historique est comparée avec la valeur de marché. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est constatée.

Les montants pris en compte dans le poste Disponibilités correspondent aux positions débitrices des comptes bancaires.

Les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au cours de change du jour. En fin d'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

3.8. Provision pour risques et charges

Dans le cadre normal de son activité, la société consent à ses clients une garantie de fonctionnement des produits. Une provision pour risques est constituée pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de cette garantie. Cette provision est déterminée sur une base statistique, notamment en fonction du nombre de pièces retournées sous garantie, et sur la base du coût de réparation d'une pièce. Cette provision pour garantie couvre l'ensemble des clients de la société, à savoir les clients européens, asiatiques et inclut les filiales américaine et chinoises.

La provision pour indemnités de départ en retraite est déterminée, selon la méthode rétrospective, sur la base d'évaluations tenant compte des prévisions de rotation du personnel, de l'évolution prévisible des rémunérations et font l'objet d'une actualisation au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraites concernée.

Les provisions pour litiges avec les tiers sont calculées selon la quote-part correspondant au risque de perte estimé.

Le cas échéant, la situation nette négative des filiales est analysée au regard des flux futurs de trésorerie estimés. Dans l'hypothèse où ces flux ne permettent pas d'envisager une reconstitution de la situation nette à un niveau positif dans un délai raisonnable, une provision pour risque et charges est enregistrée pour la différence entre ces flux futurs et la situation nette négative constatée.

Du fait de la présence d'opérations dont les termes sont suffisamment voisins, la société détermine une position globale de change conformément à l'article 420-6 du PCG. Ainsi, les pertes et les gains latents sont considérés comme concourant à une position globale de change, limitant donc le montant de la provision à l'excédent des pertes sur les gains.

3.9. Dérogations aux principes généraux

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelle

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions/mis es au rebut	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisation incorporelles	447 710	12 931		439 770	20 871
Total 1 Incorporelles	447 710	12 931	0	439 770	20 871
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations, agencements..... Installations générales et agencements Installations techniques, matériels et outillages Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	836 604	4 072		780 102	60 573
	405 594	2 815		328 492	79 916
Total 2 Corporelles	1 242 198	6 887	0	1 108 594	140 489
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	1 689 907	19 818	0	1 548 364	161 360

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs et/ou de mises au rebut réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	447 710	753	439 770	8 693
Total 1	447 710	753	439 770	8 693
Terrains Constructions Installations générales et agencements Installations techniques, matériels et outillages Matériel de transport Matériel de bureau informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	781 279	14 940	780 102	16 117
	404 137	1 675	328 492	77 319
Total 2	1 185 416	16 615	1 108 594	93 436
TOTAL	1 633 126	17 368	1 548 364	102 130

4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [5.2. Etat des provisions.](#)

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2023	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2024	Provision	Valeur Nette au 31/12/2024
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	9 816 368	410 669	63 922	9 241 253	3 882 284	5 358 968
Autres titres immobilisés	122 800	0	75518	47 282		47 282
Prêts et autres immobilisations financières	40 836	0	537	40 299		40 299
TOTAL	9 980 004	410 669	77 040	9 328 834	3 882 284	5 446 549

Société	Titres			Provisions				Valeur nette
	Valeur brute des titres début Ex.	Variation	Valeur brute des titres fin Ex.	Provision Fin 2023	Dotations 2024	Reprises 2024	Provision Fin 2024	
Archos Deutschland Gmbh	25 000	0	25 000	0	25 000	0	25 000	0
Archos Italie	10 000	0	10 000	10 000	0	0	10 000	0
Archos AG dissolution janvier 2024	63 922	-63 922	0	63 922	0	63 922	0	0
Archos Technology Shenzen	493 284	0	493 284	493 284	0	0	493 284	0
Arnova Technology Hong Kong	1 706 708	0	1 706 708	1 706 708	0	0	1 706 708	0
Logic Instrument	3 563 998	0	3 563 998	2 397 292	0	750 000	1 647 292	1 916 706
MDV (Ex PICOWAN)	3 031 593	410 669	3 442 262	0	0	0	0	3 442 262
Total	8 894 506	346 747	9 241 253	4 671 207	25 000	813 922	3 882 284	5 358 968

4.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2024
Matières premières			
Marchandises	574 768	133 499	441 269
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
TOTAL	574 768	133 499	441 269

4.4. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

4.5. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 2 554 645 € en valeur brute au 31/12/2024 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	40 299	0	40 299
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	40 299	0	40 299
ACTIF CIRCULANT :	2 514 346	2 514 346	0
Clients	2 048 747	2 048 747	
Clients douteux	222 731	222 731	
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	86 015	86 015	
Groupe et associés	32 611	32 611	
Débiteurs divers	108 800	108 800	
Charges constatées d'avance	15 442	15 442	
TOTAL	2 554 645	2 514 346	40 299
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.6. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Créances clients et comptes rattachés	2 271 479	225 712	2 045 767	1 858 489
Autres créances	227 426	46 669	180 758	193 230
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	2 498 905	272 381	2 226 525	2 051 719

4.7. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	102 295	64 008
Produits à recevoir	0	18 731
Clients – Factures à établir		
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	102 295	82 739

4.8. Comptes de régularisation

4.1.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 15 442 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Charges d'exploitation	15 442	6 177
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	15 442	6 177

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Au 31/12/2024 le capital est composé de 58 053 021 actions de 0,09 euros de valeur nominale chacune.

	Capital social	Primes liées au capital	Réserves et résultats	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Total Capitaux Propres
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2023	69	22 599	-26 187	0	0	-3 520
Opérations sur capital	454	2 056	190		0	2 699
Opérations sur titres auto-détenus						0
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice			1 837			1 837
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions						0
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat						0
Subventions d'investissement					0	0
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2024	523	24 654	-24 160	0	0	1 017

Affectation des résultats de l'exercice 2023 :

Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître un résultat de -2 320 544 €. Selon la décision de l'AG statuant sur les comptes, ce résultat a été affecté en totalité au report à nouveau.

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions pour litige prud'homal	32 500			32 500
Provisions pour garantie Clients	214 606	63 594	23 050	255 150
Provisions pour perte de marchés à terme				
Autres Provisions pour risques	182 342			182 342
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	429 448	63 594	23 050	469 992

5.2.2. Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions pour pensions et obligations similaires	161 748	32 159		193 907
Provisions pour impôts				
Autres provisions pour risques et charges	91 258		52 148	39 110
TOTAL	253 006	32 159	52 148	233 017

5.2.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	4 671 207	25 000	813 922	3 882 284
TOTAL	4 671 207	25 000	813 922	3 882 284

5.2.4. Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Matières premières				
Produits finis				
Marchandises	166 241	49 209	81 951	133 499
TOTAL	166 241	49 209	81 951	133 499

5.2.5. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Poste : Clients douteux	225 711			225 711
Poste : Autres créances	46 669			46 669
TOTAL	272 380	0	0	272 380

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	3 000 000		3 000 000	
Emprunts et dettes financières divers	6 120	6 120		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 447 604	1 560 104	2 887 500	
Personnel et comptes rattachés	279 538	279 538		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	147 641	147 641		
Taxe sur la valeur ajoutée	500 911	500 911		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	394 702	394 702		
Groupe et associés				
Autres dettes	145 162	145 162		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	345 921	345 921		
Produits constatés d'avance	219 684	219 684		
TOTAL	9 487 283	3 599 783	5 887 500	0

5.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 447 604	6 097 580
Dettes fiscales et sociales	1 322 791	1 126 388
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		549 999
Autres emprunts obligataires	3 000 000	3 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		10
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	6 120	1 443 322
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	345 921	669 762
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	145 162	356 332
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	219 684	219 684
DETTES	9 487 282	13 463 077

5.5. Comptes de régularisation

5.5.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 219 683,50 € :

<u>Chiffres exprimés en euros</u>	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
<u>Produits d'exploitation</u>	<u>219 684</u>	<u>219 684</u>
<u>Produits financiers</u>		
<u>Produits exceptionnels</u>		
<u>TOTAL</u>	<u>219 684</u>	<u>219 684</u>

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2024		Exercice 2023	
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	2 588 955	837 873	3 426 828	3 436 232
Ventes de produits finis	-19		-19	18 800
Production vendue de services	1 816 548	363 816	2 180 364	1 158 518
Chiffre d'affaires	4 405 484	1 201 689	5 607 173	4 613 550
%	78,57 %	21,43 %	100,00 %	

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
<u>Production stockée</u>		
<u>Production immobilisée</u>		
<u>Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation</u>	<u>110 001</u>	<u>3 371</u>
<u>Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges</u>	<u>61 200</u>	<u>497 523</u>
<u>TOTAL</u>	<u>171 201</u>	<u>500 894</u>

6.3. Rémunération du Commissaire aux comptes

En milliers d'euros	Montant		%	
	2024	2023	2024	2023
Audit				
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	40	30	87%	100%
SOUS-TOTAL	40	30	87%	100%
Services autres que la certification des comptes				
* services autres que le commissariat aux comptes				
Emetteur	6	0	0%	0%
SOUS-TOTAL	6	0	13%	0%
TOTAL	46	30	100%	100%

6.4. Résultat financier

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS	956 532	129 282
Produits financiers de participations	135 654	129 282
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	813 922	
Différences positives de change	6 956	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	141 560	80 682
Dotations financières aux amortissements et provisions		15 675
Intérêts et charges assimilées	122 204	16 685
Différences négatives de change	19 355	48 322
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	814 973	48 600

6.5. Résultat exceptionnel

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 133 625	1 113 981
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 030 153	1 054 817
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	103 473	59 164
CHARGES EXCEPTIONNELLES	477 131	2 462 110
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	336 061	2 290 092
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	116 070	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	25 000	172 018
RESULTAT EXCEPTIONNEL	656 494	-1 348 129

Il est à noter sur la période un produit exceptionnel lié à l'abandon d'une dette financière BPI au profit de ARCHOS pour un montant de 500 K€.

6.6. Impôt sur les bénéfices

6.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	1 837	-853	985	242	-242	0	1 837

Exercice 2024		
Bénéfice comptable de l'exercice		1 837 123
1. Réintégrations fiscales		267 602
2. Déductions fiscales		-1 120 108
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	984 616	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		-984 616
RESULTAT FISCAL		0

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

6.6.2. Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite	162	32	194
Participation			
Contribution sociale de solidarité			
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques			
TOTAL	162	32	194

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2024, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2024	Effectif
Cadres	7
Agents de maîtrise, techniciens et employés	4
Ouvriers	
TOTAL	11

7.2. Identité de la société mère consolidante

La société ARCHOS SA est cotée sur Euronext Growth. Elle est la société mère du Groupe ARCHOS. Le siège social est situé à Igny, en région parisienne.

7.3. Liste des filiales et des participations

En milliers d'euros

Description	Capital Social	Autres capitaux propres	Pourcentage de Participation	Résultat Social	Dividendes	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires Social
Filiales (plus de 50%)								
Archos Deutschland Gmbh	25	157	100%	-16	0	25	0	0
Archos Italie	10	-97	100%	0	0	10	0	0
Archos Technology Schenzen	634	-600	100%	3	0	493	0	0
Arnova Technology Hong Kong	12	-173	100%	-2	0	1 707	0	0
Medical Devices Venture (ex PicoWAn)	393	895	95%	-323	0	3 442	3 442	0
Participations (10 à 50%)								
Logic Instrument SA	91	4 810	24,23%	996	0	3 564	1 916	8 304
Autres titres								
Néant								
Total	1 165	4 992		658		9 241	5 358	8 304

7.4. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

7.5. Engagements financiers

7.5.1. Engagements donnés

En milliers d'euros

Engagements donnés	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Caution de contre-garantie sur marchés				
Créances cédées non échues				
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Avals, cautions et garanties donnés				
Autres engagements donnés				
Engagements locatifs	332			332
Promesses de rachat d'actions Medical Devices Venture SA	455	455		
TOTAL	787	455	0	332

La dette financière due par ARCHOS SA à la Banque Européenne d'Investissement (la « BEI ») est enregistrée au passif du bilan consolidé pour un montant total de 3.000 K€ de dette rééchelonnée. Dans le cadre de l'Accord de Règlement de la Dette BEI, la Société s'est engagée auprès de la BEI, s'agissant de la moitié de la valeur nominale de la créance que la BEI détient sur la Société en vertu du Prêt BEI (soit 3 millions d'euros), à rembourser à la BEI, chaque année calendaire à compter de l'année 2021, une somme correspondant à 25% de l'EBITDA annuel consolidé part du Groupe calculé sur la base des états financiers annuels approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société, plafonnée en tout état de cause à un montant global maximum de 3 millions d'euros (la « Dette Rééchelonnée »). Il est précisé que si ce montant global n'atteint pas 3 millions d'euros après le 7ème paiement annuel, aucun autre paiement ne sera effectué et aucun autre montant ne restera dû par la Société à la BEI au titre de la Dette Rééchelonnée.

Archos a également pris en 2023 un engagement de rachat des actions MDV détenues par les managers (4,5% du capital de MDV) au même prix que celui retenu dans le cadre du rachat des actions MDV aux investisseurs externes (7,63 euros) mais assorti de conditions de réalisation d'objectifs opérationnels sur les activités de certaines filiales de MDV à fin avril 2025 pour un montant de 455 Keuros. Cet engagement a été pris sur les mêmes bases de valorisation que celle utilisée dans le cadre du rachat des actions MDV préalablement à l'offre de retrait de cote.

7.5.2. Engagements reçus

En milliers d'euros

Engagements reçus	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Créances cédées non échues				
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Avals, cautions et garanties reçus				
Autres engagements reçus				
TOTAL	0	0	0	0